



# L'accessibilité au BAFA dans la Somme

Entre contraintes économiques,

sociales

et

institutionnelles.

Octobre 2012

Sébastien Lehenbre, Clothilde Lefebvre

## ***Remerciements***

Nous tenons à remercier la Direction Régionale de Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie et le personnel de la Direction départementale de la Cohésion Sociale de la Somme, pour leur disponibilité et l'aide apportée dans le recueil de données et la compréhension du système d'aide au BAFA : notamment Thibaut Desprès, Delphine Bouchez, Mathilde Leroy et Sylvie Vilmont. Merci au Cémea de Picardie qui nous ont offert un « refuge » durant la durée de l'étude, et tout particulièrement à Laurent Denœu et Henri Frouard, pour leur disponibilité et leur confiance. Nous remercions également les personnes qui ont eu la gentillesse de nous accorder un peu de leur temps pour la réalisation des entretiens effectués dans les locaux du Conseil Régional de Picardie, de l'UFCV, de Léo Lagrange, de Familles Rurales, de la CAF de la Somme et du Service Jeunesse de la ville d'Amiens. Enfin la réalisation de cette enquête n'aurait pas pu se faire sans la participation des personnels des lycées et associations qui nous ont accueillis et permis la diffusion de questionnaires au sein de leurs établissements.

# Table des matières

Remerciements.....	2
INTRODUCTION.....	3
1 – Diagnostic initial.....	7
1.1 – Premier bilan.....	7
1.2 – Le facteur démographique.....	9
2 – Axes de recherches et hypothèses de travail.....	12
I – MÉTHODOLOGIE.....	14
1 – le questionnaire.....	14
2 – Les entretiens semi-directifs.....	16
II – PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON.....	17
1 – Présentation de l'échantillon général.....	17
1.1 – Une région de faible densité de population.....	20
1.2 – Les jeunes et l'activité rémunérée occasionnelle.....	21
1.3 – Taux de formation au BAFA dans l'échantillon.....	22
2 – Caractéristiques sociales des personnes en cours de formation BAFA.....	23
2.1 – Origines sociales des titulaires du BAFA.....	23
2.2 – Une activité majoritairement féminine... et jeune.....	25
2.3 – Devenir animateur : pour combien de temps ?.....	26
III – REPRÉSENTATIONS ET SOCIALISATION LIÉES A L'ANIMATION CHEZ LES JEUNES.....	29
1 – Représentations et socialisation des deux sous-populations.....	30
1.1 – Représentations et inconvénients liés à l'animation.....	30
1.2 – Deux éléments forts dans la socialisation des animateurs.....	34
2 – Le rapport à l'animation chez les non-titulaires du BAFA.....	36
2.1 – L'animation envisagée.....	37
2.2 – Le BAFA ? Non merci !.....	40
IV – OUTILS DE COMMUNICATION ET CIRCUITS DE L'INFORMATION.....	44
1 – La communication autour du BAFA chez les jeunes.....	44
1.1 – Une diffusion efficace.....	44
1.2 – ... mais non maîtrisée.....	46

2 – Institutions, organismes de formation et communication autour du BAFA. ....	48
2.1 – Stratégies de communications. ....	49
2.2 – Les organismes de formation comme agrégateur de l’information. ....	50
V – LES AIDES AU FINANCEMENT DU BAFA .....	51
1 – Nature des aides au sein de notre échantillon. ....	51
2 – Répartition des aides par catégories socioprofessionnelles. ....	54
3 – Des aides incitatives ? Les dispositifs de la CAF de la Somme et du conseil régional de Picardie. ....	58
VI – LES REPRÉSENTATIONS PLURIELLES DU BAFA : UN FREIN INVISIBLE ? .....	59
1 – Un statut imprécis. ....	60
2 – Le BAFA un engagement ? .....	63
VII – FREINS ET PRÉCONISATION : .....	66
1 – Contraintes méthodologiques .....	66
1.1 – Concernant le traitement des questionnaires .....	66
1.2 – Concernant l'accès aux informations à l'échelle départementale .....	67
2 – Préconisations : .....	68
2.1 – Pour les dispositifs d'aides : .....	68
2.2 – Pour la communication : .....	68
2.3 – Pour le déroulement de la formation : .....	69
2.4 – A plus long terme : .....	69
Guides d’entretien .....	75
Entretiens avec les acteurs des organismes de formation .....	75
Bibliographie : .....	77

## INTRODUCTION

En débutant cette étude consacrée à l'analyse des freins à l'inscription au formation de l'animation volontaire dans la Somme, nous n'envisagions pas d'en traiter « si peu » et, dans le même temps, « d'en traiter autant ». Initialement prévue pour questionner l'accès aux formations de l'animation (nous parlons ici du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur et du Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur<sup>1</sup>), nous avons rapidement recentré notre objet d'étude sur le seul BAFA. Pour des raisons pratiques d'abord, le nombre potentiel de candidats au BAFA est plus grand et relativement plus circonscrit en termes d'âge. Mais également parce que ces candidats sont plus accessibles. La réalisation d'un questionnaire à destination de jeunes de la Somme, regroupant à la fois des non titulaires et titulaires du BAFA, paraissait l'approche la plus pertinente pour saisir les freins à l'entrée en mobilisant une étude comparée. Le BAFA étant la porte d'entrée à l'animation, les éléments dégagés pouvaient alors être mobilisables pour une approche des candidats au BAFD. De plus, l'âge minimum requis pour entrer en formation (17 ans) nous permettait de cibler des établissements scolaires, de bénéficier d'une population « captive » et ainsi constituer plus facilement un échantillon représentatif, de par son nombre et sa composition. Une démarche similaire centrée sur une population de titulaires du BAFD nous paraissait difficilement envisageable au regard de la plus grande dispersion géographique de ces derniers. L'absence de lieux précisément identifiés où nous aurions pu approcher un nombre conséquent de ces directeurs, nécessaire à la bonne compréhension des phénomènes sociaux, participa également à réorienter notre étude vers le BAFA.

L'hypothèse d'un travail statistique basé sur les données dont est dépositaire la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Somme (DDCS) a été un temps envisagé. Cette démarche aurait pu se révéler fructueuse pour comprendre précisément le nombre de candidats aux différentes étapes de la formation BAFA et, peut être, poursuivre pour certains avec le parcours des animateurs s'inscrivant en BAFD. Le travail d'extraction des données des archives papiers des directions départementales et régionales aurait cependant nécessité un temps considérable dont nous ne disposons pas. Si certains éléments ont été tirés de ces archives (notamment le nombre de diplômés du BAFA depuis une dizaine d'années dans la Somme), la généralisation de cette démarche s'est avérée impossible. En effet, le recours au logiciel utilisé par la DDCS de la Somme a été envisagée, notamment pour extraire des données statistiques qui paraissaient utiles au

---

1 Dans la suite de l'étude nous utiliserons les sigles BAFA et BAFD pour désigner ces deux brevets.

commencement de cette étude. Mais la conception de ce logiciel, principalement utilisé pour l'exécution de tâches administratives, n'apparaissait que peu compatible avec les exigences de la recherche. Cet exemple illustre l'un des freins que nous avons pu rencontrer durant notre enquête, et il résulte en partie de contraintes liées à l'organisation propre des différents acteurs institutionnels, associatifs et privés que nous avons pu rencontrer.

Si les relations entre les services de l'État, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), les organismes de formation et le Conseil Général sont bonnes et permettent un échange rapide et efficace des informations, ce qui apparaît en creux, tout au long de cette étude, c'est justement la nature des informations disponibles. La difficulté d'accès à des données concernant les stagiaires BAFA, leur parcours, les abandons ou l'origine sociale des stagiaires sont réelles. Nous n'avons pas réussi à identifier sur le territoire départemental une ou plusieurs bases de données permettant une analyse fine et historicisée se reportant à l'accès au formation BAFA.

La première étape de notre étude concernant l'établissement d'un état des lieux du nombre de diplômés du BAFA depuis dix ans a ainsi montré que si certaines données existaient, leur accessibilité était complexe. En dehors de cette préoccupation d'ordre plutôt scientifique, nous nous sommes aperçus durant notre enquête que le difficile accès à des données relatives à l'attribution des bourses pouvaient être un frein au fonctionnement des différents services publics, associatifs ou privés engagés dans une politique de soutien et de développement du BAFA. La connaissance, même fine, du territoire, des partenaires institutionnels et associatifs ou des structures d'accueils, ne peut se suffire à elle-même quand il s'agit de mettre en place une politique publique territorialisée.

La commande de cette étude intervient justement dans ce contexte. La mise en place de la réforme d'inspiration managériale du fonctionnement de l'État, entreprise depuis quelques années avec la révision générale des politiques publiques, a notamment eu comme effet une redistribution des rôles et des attributions au sein des services décentralisés de l'État. L'affectation nouvelle du dispositif d'aides au BAFA aux directions départementales, auparavant géré par les directions régionales, est effective depuis le premier janvier 2012. Elle s'inscrit dans un contexte économique défavorable, marqué par de forte réduction budgétaire dont on peut percevoir certains effets, notamment du côté des organismes de formation dont la situation économique précaire paraît encore fragilisée. La révision des critères d'attribution des aides au BAFA en est une autre illustration. Mise en place par la DDCS de la Somme, en réflexion avec les organismes de formation au début de l'année 2012, la réduction du montant des bourses (équivalente à un tiers, soit une baisse de 50 euros) et le choix de ne soutenir que les stagiaires en approfondissement (moins nombreux que les stagiaires en formation théorique) fut motivée par deux critères principaux. D'une

part, la réduction du budget consacrée à ce dispositif – désormais divisé entre les trois directions départementales picardes et dont une partie, consacrée aux bourses BAFD, reste à la disposition de la DRJSCS – nécessitait une adaptation du dispositif'. D'autre part, la volonté d'éviter les effets de seuil d'un budget plus contraint se traduit par le nécessaire maintien d'une capacité d'intervention tout au long de l'année. Ces nouvelles attributions des DDCS et leurs dispositifs doivent, conformément à l'idéologie libérale qui sous-tend les réformes de l'État, être évaluées et adaptées au territoire. Or, et comme nous le soulignons précédemment, les indicateurs – outils de mesures privilégiés de ce nouveau management public<sup>2</sup> – font défaut. Cette absence si elle s'est révélée être un frein, a aussi permis d'« en faire plus » en élargissant notre démarche d'enquête au paysage institutionnel dans lequel les stagiaires BAFA évoluent, ce qui nous a ainsi conduit à introduire, dans le sous titre de notre enquête, la notion de contrainte institutionnelle.

La présente étude a donc ce double rôle de rendre compte des conditions d'accessibilité du BAFA pour les jeunes du département de la Somme, tout autant que proposer une analyse des conditions dans lesquelles les agents de l'État ont à gérer à un dispositif nouvellement transféré.

Nous devons tout d'abord établir un état des lieux le plus complet possible des évolutions récentes (sur la dernière décennie) du taux d'inscription au BAFA dans la Somme et en Picardie et de les confronter à la démographie du territoire et à son activité économique. Ce bilan a pour objectif d'établir les premiers axes de recherches, notamment en termes de diagnostic pouvant expliquer la baisse effective du nombre d'inscrits au BAFA. Nous exposerons ensuite la méthodologie d'enquête, constituée d'un volet quantitatif et d'un volet qualitatif (I).

La deuxième partie sera consacrée à une présentation fine du profil de l'échantillon et de son rapport au BAFA. Ces données descriptives seront ensuite analysées en termes de représentations et socialisation à l'activité d'animateur (III). Les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> parties établiront quant à elles un état des lieux de la diffusion de l'information sur le BAFA d'une part, un bilan des aides au BAFA, de leurs publics et de leur fonctionnement d'autre part.

Basée plus spécifiquement sur l'aspect qualitatif de l'enquête, la 6<sup>ème</sup> partie questionnera la pluralité des représentations du BAFA comme frein potentiel à l'inscription dans le secteur de l'animation « volontaire ».

Enfin, nous aborderons les orientations qui transparaissent dans l'étude et proposerons les

---

2 Pour une approche générale du New Public Management voir notamment François-Xavier Merrien, « La nouvelle gestion publique : un concept mythique », *Lien social et politiques-RIAC*, n° 41, 1999, p. 95-103 . Pour une analyse plus détaillée et située dans le domaine de la recherche, nous renvoyons à Bruno Isabelle, « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/5 n° 55-4bis, p. 28-45.



préconisations qui nous semblent les plus aptes à clarifier et promouvoir le BAFA dans le département de la Somme.

## **1 – Diagnostic initial.**

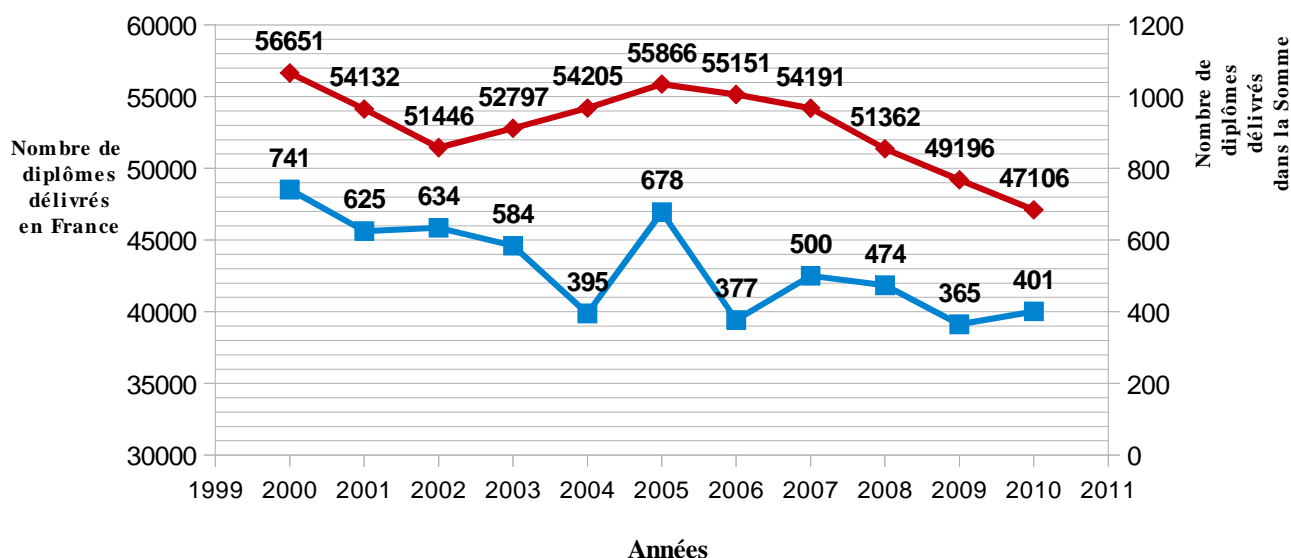
La première étape de cette étude a été l'établissement d'un véritable état des lieux, notamment quantitatif, permettant d'établir un diagnostic précis par le recueil, la compilation et l'analyse des variations statistiques d'inscrits au BAFA. La prise de contact avec des institutions et des associations disposant de chiffres sur ce secteur a permis de faire une mise en perspective et une contextualisation des évolutions et des inquiétudes perçues par les mandataires. Ne disposant pas de base de données exhaustive à l'échelle du département, nous sommes entrés en contact avec les institutions suivantes afin de recueillir des données chiffrées :

- ♣ Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Somme
- ♣ Conseil Régional de Picardie
- ♣ Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.
- ♣ CAF de la Somme
- ♣ Organismes de formation au BAFA (Céméa de Picardie, Léo Lagrange, UFCV et Familles Rurales).

### **1.1 – Premier bilan**

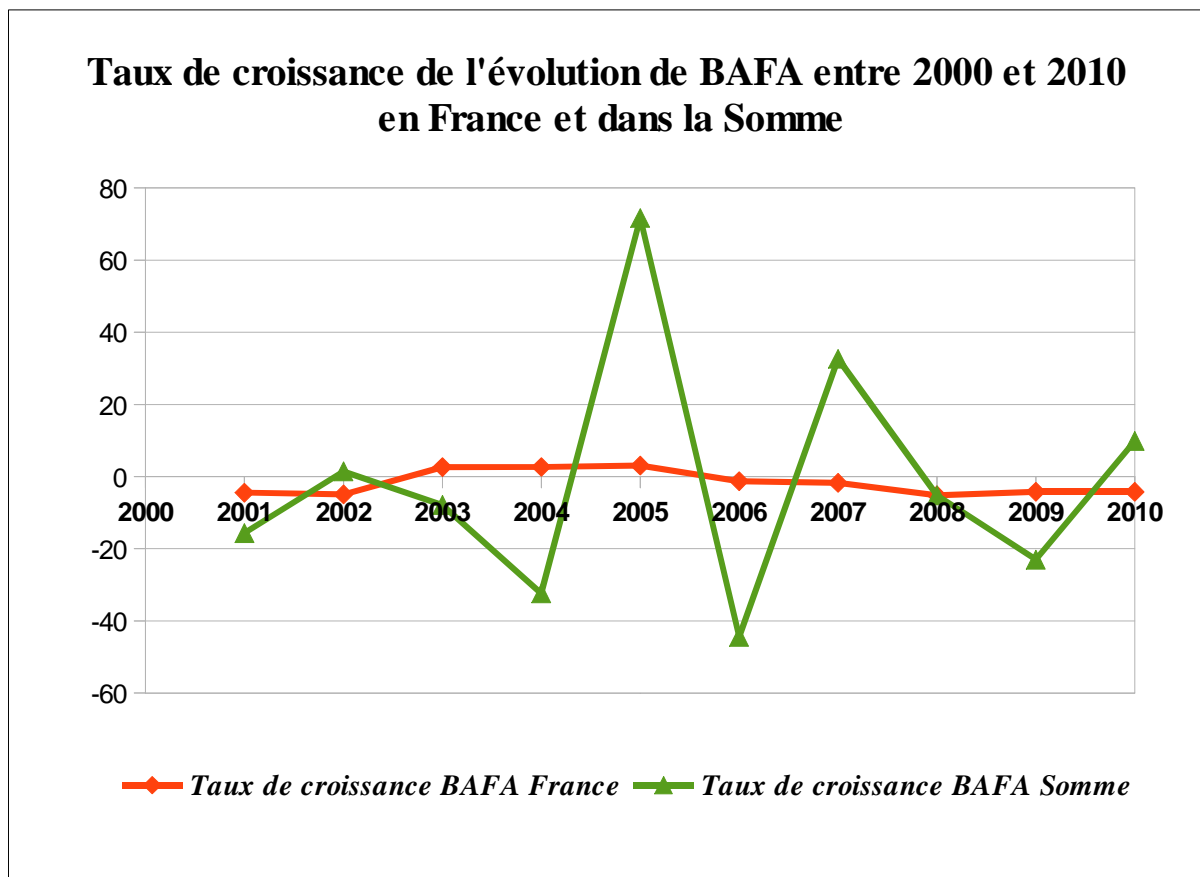
Sur la dernière décennie le nombre de diplôme BAFA délivrés dans le département de la Somme et en France diminue. Il s'agit d'une baisse tendancielle mais non linéaire. Entre 2000 et 2010 le nombre moyen de BAFA délivrés en France métropolitaine est de 52 918 par an. Il est de 524 par an pour la Somme, soit 0,99 % des BAFA délivrés sur le territoire national. Un taux en adéquation avec le poids démographique du département à l'échelle nationale.

### Évolution du nombre de diplômes BAFA délivrés (Comparaison France/Somme)



(Graphique 1, Sources : archive de la DDCS de la Somme, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative)

Cette diminution du nombre de BAFA délivrés s'accompagne cependant d'un autre phénomène qu'illustre la courbe « accidentée » représentant les effectifs du département, notamment sur la période 2004-2007 (voir graphique 2). La baisse tendancielle se retrouve aux deux échelles avec des taux de croissance respectifs pour la France et la Somme de -1,78 et -1,29 %. On peut observer que les variations sont beaucoup plus marquées au niveau du département et peuvent ainsi expliquer le « péril économique » (ressenti ou réel) exprimé par les organismes de formation et pouvant entraîner une fragilisation structurelle de la formation sur les territoires concernés.



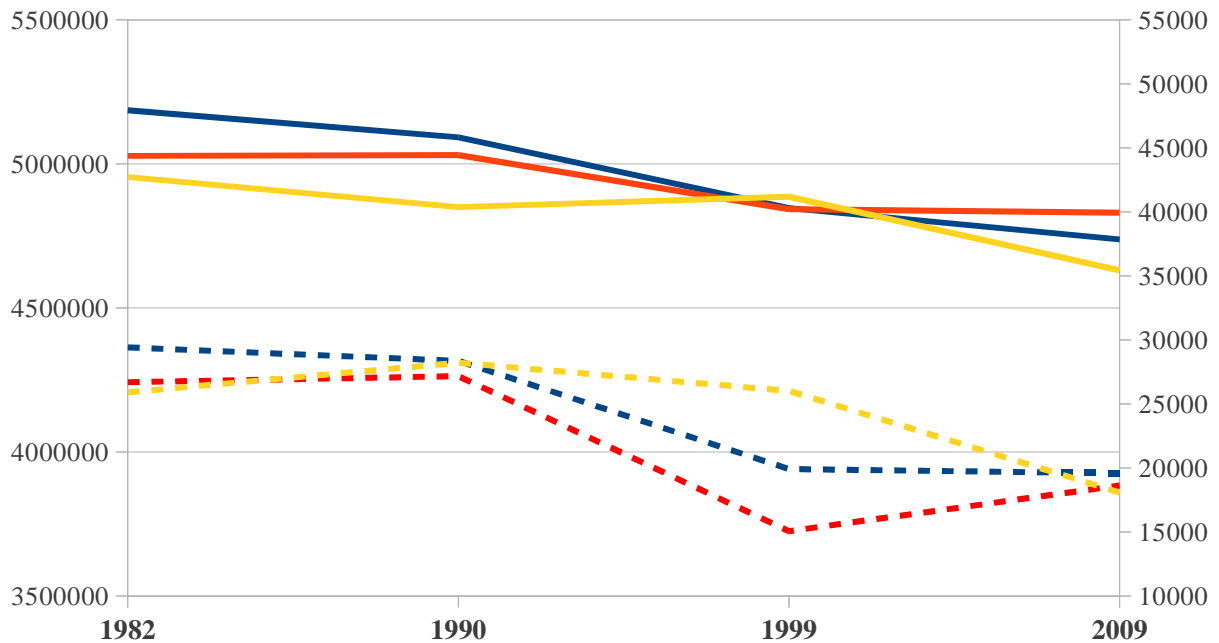
(Graphique 2, Source : Archives de la DDCS de la Somme et Ministère des sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative).

Ces premières données contextuelles invitent cependant à s'intéresser plus précisément aux potentielles variations démographiques nationales et locales pour observer si la baisse du nombre de BAFA n'est pas la conséquence d'un déclin démographique des populations concernées.

## 1.2 – Le facteur démographique.

Les animateurs BAFA se recrutent majoritairement dans la classe d'âge des 17-30 ans, nous intégrons ici une observation comparative de la structure de cette population par classes d'âge quinquennal (de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans) dans la région Picardie et en France entre 1982 et 2009 (voir graphique 3). Ces trois classes d'âges affichent chacune une courbe descendante aux deux échelles sur la période : l'effectif des 15-29 ans en Picardie en 2009 représente seulement 84 % de l'effectif de la même classe d'âge en 1982. Pour la France l'effectif de 2009 représente 92 % de celui de 1982.

### Structure de la population des 15 - 29 ans en France et en Picardie entre 1982 et 2009



(Graphique 3, Source : Insee RGP de 1982, 1990, 1999 et recensement de 2009)

L'analyse des taux d'accroissement pour chaque classe d'âge en France et en Picardie entre 1982 et 2009 indique néanmoins des comportements différents en fonction des classes d'âge.

Taux accroissement	Picardie 1982 à 1990	France à 1982 à 1990	Picardie à 1990 à 1999	France à 1990 à 1999	Picardie à 1999 à 2010	France à 1999 à 2010
15 – 19 ans	<b>-0,044</b>	-0,011	<b>-0,121</b>	-0,087	<b>-0,061</b>	-0,004
20 – 24 ans	0,002	0,005	-0,095	-0,126	-0,007	0,043

25 – 29 ans	<b>-0,055</b>	0,024	0,020	-0,023	<b>-0,139</b>	-0,084
-------------	---------------	-------	-------	--------	---------------	--------

(Tableau 1, Source : Insee Recensements 1982, 1990, 1999 et 2009)

Pour les trois classes d'âge, les variations sont presque exclusivement négatives sur toute la période considérée, tant en France qu'en Picardie. On note pourtant des spécificités du territoire picard dont les taux sont nettement supérieurs à ceux de la France concernant les 15 – 19 ans. Entre 1990 et 1999 la Picardie a perdu 12 % de cette tranche d'âge, contre à peine 9 % en France. Ces taux passent respectivement à 6 % et 0,4 % entre 1999 et 2009. Cette classe d'âge correspond aux publics traditionnellement en âge de s'inscrire en formation BAFA ; aussi la tendance à la baisse d'inscription au BAFA peut en partie s'expliquer par ce phénomène démographique. Cependant d'autres facteurs méritent d'être pris en compte pour comprendre ce phénomène de baisse de diplômés de l'animation volontaire. Ainsi, la migration des jeunes picards est, elle aussi, à prendre en considération (voir tableau 2). En effet les migrations font baisser la part des jeunes des jeunes de 18 à 24 ans qui partent souvent faire leurs études hors de la région. La Somme est très particulière, car elle attire un peu plus de 18-24 ans qu'elle n'en perd grâce à l'offre de formation de l'enseignement supérieur concentré à Amiens.

Taux de migration annuel entre 2001 et 2006 par classes d'âge en Picardie

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
5 – 17 ans	- 0,15 %	- 0,14 %	- 0,20 %	- 0,16 %
18 – 24 ans	<b>- 3,07 %</b>	<b>- 2,11 %</b>	<b>+0,75 %</b>	<b>- 1,46 %</b>
24 - 39 ans	+0,17 %	+0,49 %	- 0,74 %	+0,03 %

(Tableau 2, Source : Insee Recensement 2006)

Le tableaux se lit ainsi : entre 2001 et 2006 en Picardie ,seul le département de la Somme affiche un solde migratoire positif pour les 18 – 24 ans avec un taux de migration de +0,75 %.

Cet attrait pour la Somme, et la mobilité résidentielle qu'il engendre ne permet sans doute pas de combler les manques quant à la baisse du nombre d'inscrits au BAFA, car cette population arrive majoritairement dans le cadre des études supérieures. La méconnaissance du département, de ses structures de formation et le temps imparti aux études (ainsi que le retour dans le département d'origine pendant les congés scolaires les premières années de la vie étudiante<sup>3</sup>) rendent peu

3 Nous nous référons ici aux travaux menés dans le cadre du programme d'étude Pic'Etu (Conseil Régional de

probable une passation du BAFA dans le département. Pour l'objet qui nous concerne le solde migratoire positif semble donc avoir une incidence mineure. Il nous faut donc chercher ailleurs les explications à cette évolution particulièrement « accidentée » du nombre de BAFA délivrés dans la Somme durant la dernière décennie. Celle-ci pourrait être liée à des phénomènes conjoncturels tels que la précarisation accrue des jeunes, la transformation des dispositifs d'aide au financement, la mise en place de nouvelles politiques territoriales ou encore la transformation des représentations du monde de l'animation. Autant d'éléments que la présente étude s'est attachée à analyser.

## **2 – Axes de recherches et hypothèses de travail.**

Les premières réunions de travail effectuées avec la DDCS de la Somme ont initialement permis d'établir certains axes de recherche devant guider la réalisation de cette étude. Ces derniers se regroupent en différents grands points :

- ♣ Comprendre la baisse du nombre d'inscrits aux formations à l'animation.
- ♣ Évaluer le nombre de personnes ayant entamé une formation mais ne la complétant pas.
- ♣ Tenter de cerner les disparités territoriales au sein du département (difficultés à rassembler des équipes d'animation suffisamment formées, risque d'une diminution préoccupante de l'offre de loisir dans certaines zones du territoire départemental).

Ces réflexions nous ont permis de déterminer les principaux enjeux, qui ont été la traduction en questionnements sociologiques des préoccupations ayant présidé à la commande de cette étude. Par exemple, la professionnalisation du secteur de l'animation est-elle un des facteurs contribuant à expliquer la baisse ou la faible participation des jeunes aux BAFA ? Le développement d'autres formes d'engagement "gratuit", compensé par un emploi moins porteur de valeurs mais plus rentable économiquement, fut une piste envisagée. Dans le même esprit, les conditions économiques et les revenus que peut apporter l'animation occasionnelle furent replacées au sein des représentations de l'emploi chez les jeunes. Ce qui nous a conduit à interroger l'animation comme vecteur d'émancipation intellectuelle, citoyenne mais également économique de la jeunesse. Une approche en termes de classes sociales (motivée notamment par la surreprésentation des enfants issus

---

Picardie-CURAPP-ESS) dont les résultats ont été présentés lors de la journée d'étude : « La démocratisation de l'enseignement supérieur dans les régions périphériques françaises et internationales », UPJV – CURAPP, Logis du Roy – Amiens, 27 et 28 juin 2012.

des classes moyennes et supérieures parmi les animateurs occasionnels réguliers) permettant de prendre en compte la complexité de ce secteur mêlant motivations économiques et adhésion aux valeurs proposées par les organismes de formation. Ces grands axes ont ainsi permis de construire un dispositif d'enquête et des outils méthodologiques destinées à mieux cibler les thématiques suivantes :

- ♣ L'aspect « emploi » de la formation :
  - Comment sont perçues les conditions de travail et de rémunération des animateurs ?
  - Qu'implique le statut d'animateur en ce qu'il est à la fois une profession et un mode d'engagement ?
  
- ♣ Comprendre les "décrochages" et freins liés à la formation :
  - Quels sont les freins initiaux à l'inscription (communication, difficulté des procédures d'inscription, démarches administratives...) ?
  - Quelle est la place du facteur économique dans ce phénomène ?
  - Dans quelle mesure la première expérience de BAFA ou de stage pratique peut-elle conduire à l'abandon ?
  
- ♣ Comprendre le « manque d'intérêt » initial pour ces formations
  - Quels contacts les jeunes ont-ils eu avec les structures d'éducation populaire (communication, information, médiations familiales, expériences des accueils collectif de mineurs étant enfant...) ?
  - Dans quelles mesures ces expériences peuvent-elles être vecteur d'intérêt ou de détournements pour le secteur de l'animation ?

Dès lors, la construction d'outil et la méthodologie employée lors de l'enquête nécessite une présentation, afin d'apprécier au mieux les conditions de l'enquête et ses effets sur la construction des données récoltés, ainsi que sur la nature des analyses présentées tout au long de ce rapport.



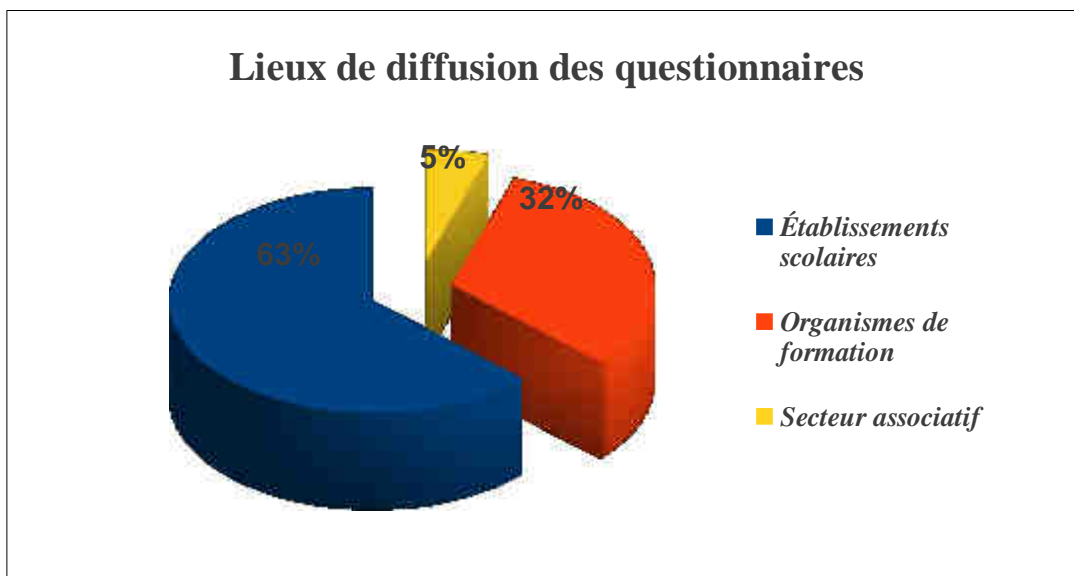
# I – MÉTHODOLOGIE

Les sciences sociales ont recours à deux formes d'outil pour mener des enquêtes. Les méthodes quantitatives (recueil, production et analyses de données statistiques) permettent de recueillir des éléments de quantification et d'analyser les tendances des phénomènes sociaux en les observant dans leur globalité. Et les méthodes qualitatives (entretiens et observation notamment) permettant principalement de recueillir les données plus subjectives, le sens donné par les acteurs à leurs actions ou les représentations du monde social dans lequel ils sont insérés. Considérant ces méthodes comme complémentaires, non exclusives l'une à l'autre et permettant d'approcher la complexité du monde social, nous avons déployé ces deux formes d'investigation en réalisant une collecte des données statistiques existantes et disponibles, en construisant, distribuant et analysant un questionnaire auprès d'un certain nombre de jeunes de la Somme ainsi qu'en réalisant des entretiens semi-directif avec des responsables associatifs, institutionnels et des titulaires du BAFA.

## **1 – le questionnaire.**

Afin de comprendre les freins à l'accès aux formations à l'animation volontaire, nous avons choisis de constituer un questionnaire qui pourrait prendre en compte une population très large. Il s'agissait en effet de comprendre deux populations distinctes : les personnes engagées dans un processus de formation et celles n'ayant pas débuter cette démarche. Il était question d'une part de comprendre les facteurs socio-démographiques facilitant l'accès au BAF, de comprendre les ressources mobilisées par les stagiaires dans leurs cursus (familiales, économiques, institutionnelles...). Et, d'autre part, de comprendre, par l'analyse d'une population non engagées ou non attirée par le BAFA, les potentiels freins existants. De fait le questionnaire devait permettre de toucher les deux types de population ciblée, avec un intérêt marqué pour les jeunes n'étant pas encore intéressés par l'animation volontaire. La création du questionnaire fut donc entreprise, connu une phase de test et fut finalement distribué au sein d'établissement scolaire du département. Le choix des lieux de passation fut en effet orienté vers les lycées, car ils recouvrent plusieurs avantages non négligeables pour la bonne réussite de cette enquête. Lieux fermés, les lycéens y sont un public « captif », plus facile d'accès. De plus, les classes de terminale (choisie pour un facteur d'âge, l'entrée à la formation à l'animation étant autorisée à partir de 17 ans), permettait de saisir un

public global, sans sélection préalable des personnes ciblées en fonction de leurs intérêts ou non envers le BAFA. Cette approche permettait également pour nous de toucher une population de jeunes qui nous estimions relativement représentatives de la population départementale, dans sa complexité (en termes d'origines sociales et géographiques). La passation a donc été réalisée dans plusieurs établissements implantés sur différents territoires du département de la Somme. Nous avons ainsi distribués des questionnaires au sein de ces différents lycées : Robert de Luzarches, Edouard Gand, Louis Thuillier, Romain Rolland (Amiens), Jean Charles Athanase Peltier à Ham, MFR de Villers Bocage. Une attention particulière a été portée à distribuer les questionnaires dans des filières diverses (générale, professionnelle, technique) au sein des établissements visités, afin de tendre à une représentation aussi fidèle que possible de la diversité des lycéens du département. Mais pour compléter notre échantillon, nous avons également distribué des questionnaires auprès d'étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne et au sein d'association (Maison pour tous et La vie des quartiers, toutes deux à Abbeville). Nous avons, enfin, complété l'échantillon avec la passation de questionnaire lors de stage de formation, afin de mieux comprendre les logiques et caractéristiques des personnes en cours de formation. Ce ciblage spécifique s'explique par le besoin de constituer un échantillon assez important en nombre afin de tendre à une représentativité et d'assurer d'une certaine scientificité dans nos travaux. Le tableau ci-dessous présente la répartition des lieux de diffusion des questionnaires constituant l'échantillon.



(Graphique 4)

**2 – Les entretiens semi-directifs.**

Les entretiens ont quant à eux permis d'appréhender de manière plus qualitative les

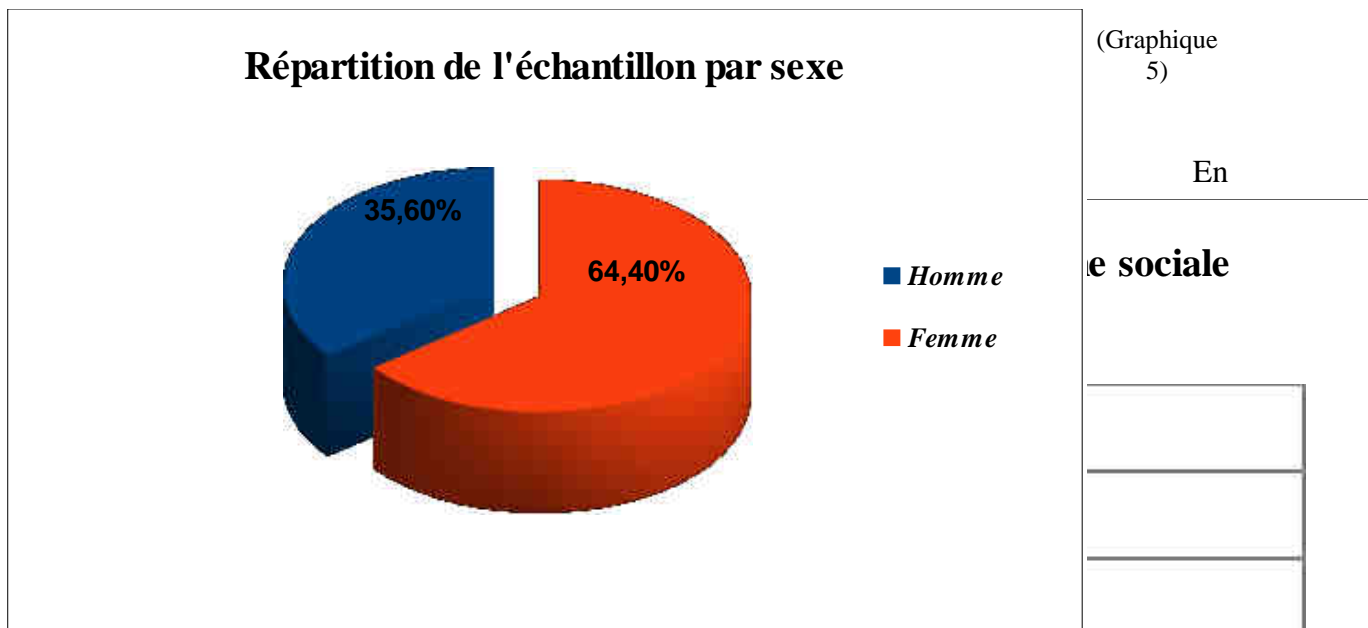
différents déterminismes favorisant ou limitant l'engagement dans le secteur de l'animation auprès de jeunes titulaires du BAFA. Les premiers entretiens avec ces personnes se sont fait de manière informelles et ont permis de construire les questions et les hypothèses guidant la rédaction du questionnaire et qui sous tendent cette étude. Par ailleurs, comme il s'agissait de mener une réflexion transversale sur la jeunesse et l'animation, nous avons également réalisé des entretiens avec des responsables associatifs et institutionnels concerné par le BAFA. Il était alors question à travers cette méthode de comprendre les logiques et les représentations des associations et des institutions en charge de la formation à l'animation dans le département. La prise en compte des logiques institutionnelles (d'ordre politique, économique, mais aussi en terme d'organisation du travail ou de valeurs pouvant ainsi contextualiser le rôle de chaque acteurs intervenant dans la formation BAFA et mieux saisir les logiques présidant aux aides). Il s'agit alors, à travers ces méthodes, de contextualiser l'offre actuelle en fonction des contraintes du public et des institutions, les deux étant inscrit sur le même territoire.

## II – PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Les questionnaires récoltés et analysés ont permis dans un premier temps de constituer un échantillon dont nous exposons ici les principales caractéristiques. Les biais inhérents à chaque enquête participent à structurer la nature de l'échantillon, et seront évidemment soulignés afin de pouvoir en tenir compte lors de l'analyse.

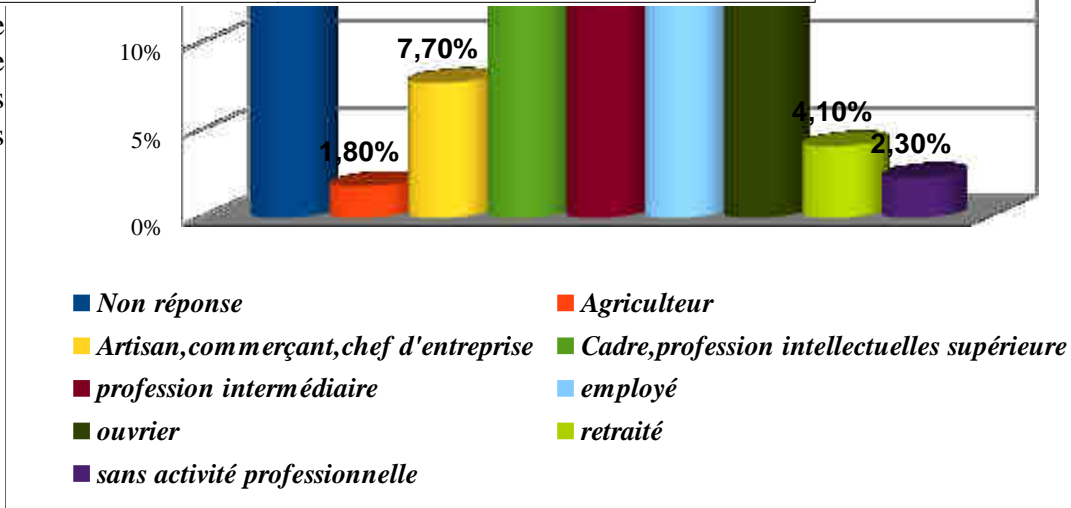
### 1 – Présentation de l'échantillon général

Concernant la répartition par sexe, notre échantillon comporte une sur-représentation féminine (graphique 5) dont les causes, liées en grande partie aux caractéristiques du public de l'animation volontaire, seront développées plus loin. Nous pouvons néanmoins constater que la part des jeunes filles ou des femmes représente presque 65 % de l'échantillon, contre 35 % pour les jeunes hommes.

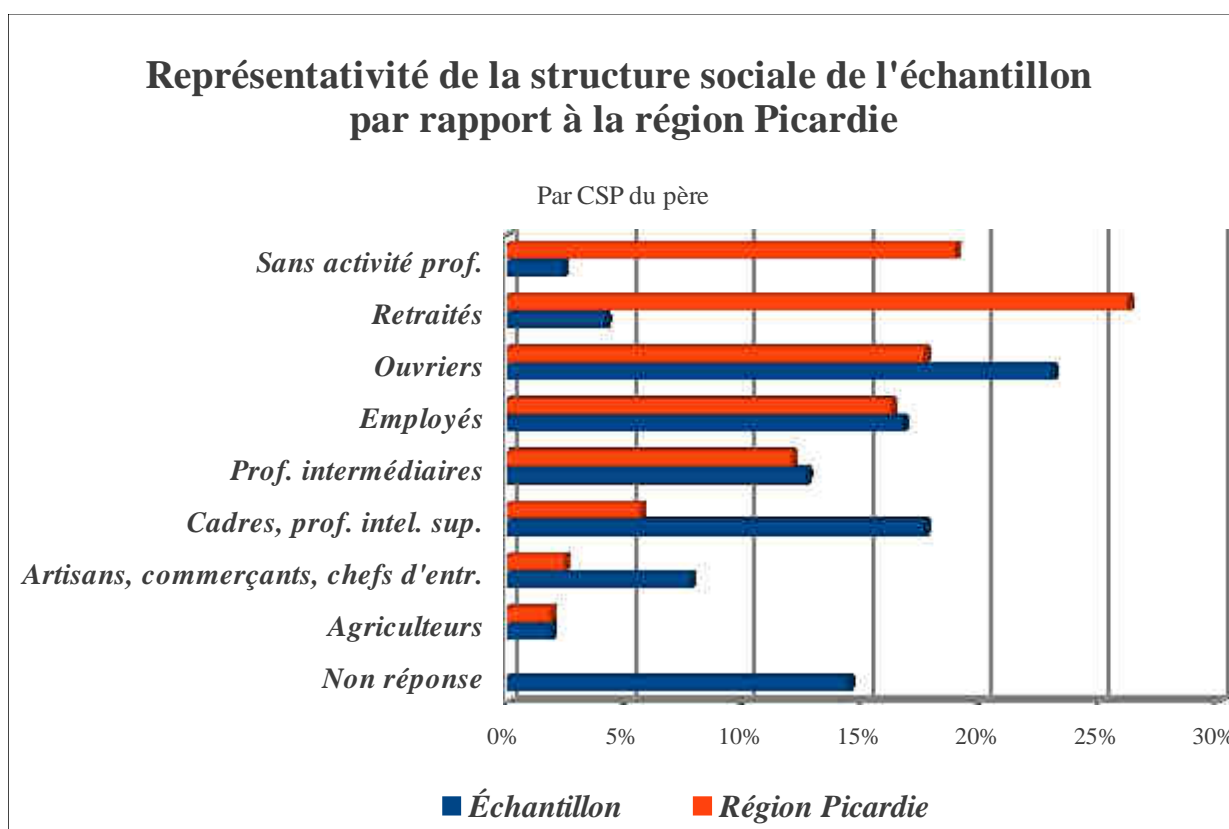


ce qui concerne l'origine sociale des membres de notre échantillon, nous obtenons les résultats suivants :

(Graphique 6)



Des données qu'il nous faut, pour ensuite analyser les questionnaires, comparer avec la répartition de la population de la région Picardie en fonction des catégories socio-professionnelles du chef de famille, que l'on trouve ci-dessous.



(Graphique 7, Source : Insee, Région Picardie 2008)

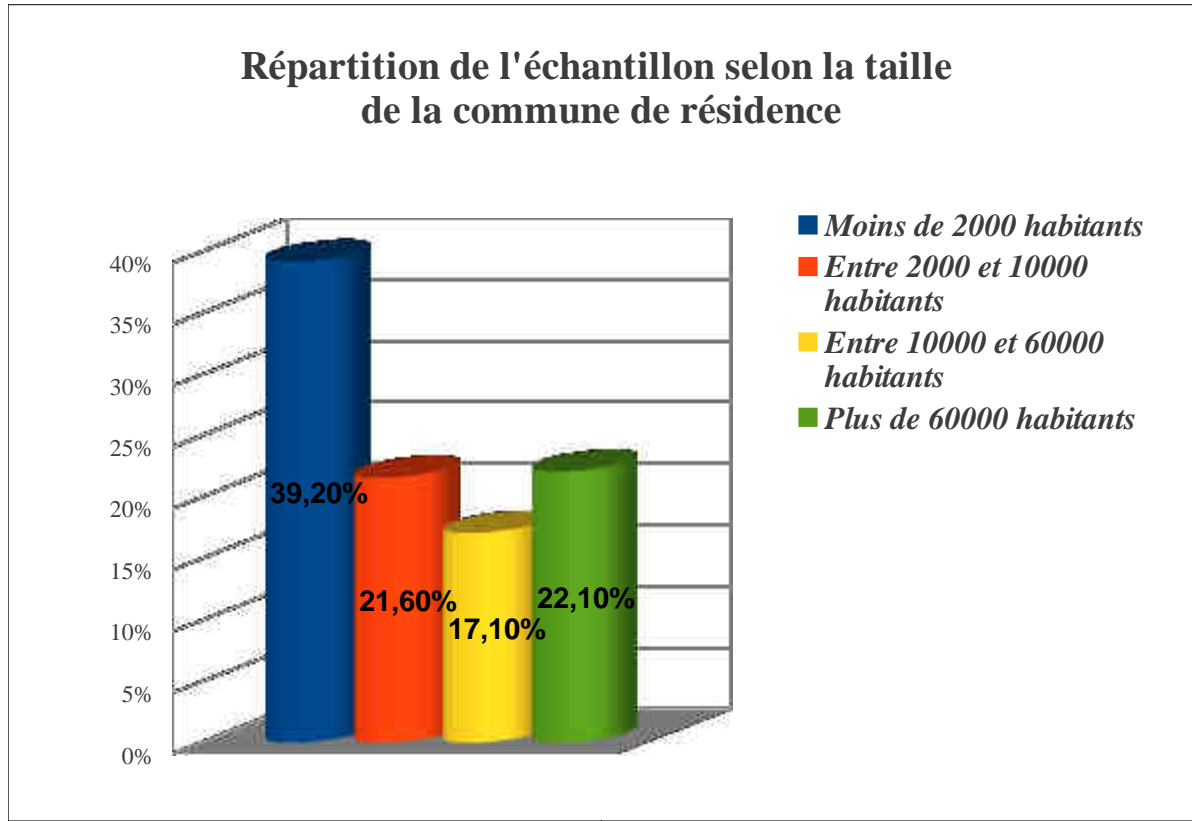
Nous pouvons désormais apprécier la composition sociale de l'échantillon qui servira de base à cette étude et la contextualiser au sein de la population régionale. On constate ainsi que certaines catégories sont sous représentées (notamment les retraités avec 4 % dans notre échantillon, contre 26 % pour la région). Cela est principalement lié à la nature de la population ciblée, dont les parents sont encore majoritairement actifs. Autre catégorie sous représentée, celle des « sans activité professionnelle ». Ces personnes seraient 2,5 % dans notre échantillon contre 18 % dans le département. Cet écart peut notamment s'expliquer par le taux assez élevé de non réponses (près de 15 %), qui laisse à penser une dissimulation due à la stigmatisation de la situation d'inactif dans nos

sociétés basées sur le productivisme. Concernant les ouvriers, eux également sous-représentés (respectivement 17 % dans notre échantillon et 23% au sein de la population de la Picardie) nous pouvons sans doute percevoir un effet lié aux lieux de passation des questionnaires, notamment lors des stages de formation au BAFA. En effet, le recrutement de ces personnes s'opère essentiellement dans les classes moyennes et moyennes supérieures. La sur-représentation importante des enfants dont les chefs de famille sont des cadres ou des membres des professions intellectuelles supérieures au sein de notre échantillon (17 % contre 5 % au niveau régional) pourrait également s'expliquer, en partie, par ce biais. Il n'en reste pas moins que l'échantillon reste globalement assez représentatif de la composition sociale de la région picarde, notamment pour les employés et les professions intermédiaires, et que la prise en compte de la composition sociale de l'échantillon nous amènera, le cas échéant, à analyser avec prudence les données récoltées. Mais si la composition sociale de l'échantillon construit pour cette étude est importante, il ne faudrait pas négliger l'origine géographique des lycéens et des jeunes que nous avons sollicités. Il nous faut donc aborder dès à présent le type de communes dont sont issus ces derniers.

### **1.1 – Une région de faible densité de population**

La Picardie est une région principalement composée de villages. On dénombre ainsi 85 % de ses communes qui comptent moins de 1 000 habitants (contre 74 % en France métropolitaine). Ce type de communes représente le tiers de la population régionale, contre 15 % en France (nous tirons nos sources de l'Insee et de son recensement de la population datant de 2006). Aussi l'origine résidentielle de notre échantillon, vivant à près de 40 % dans des communes de moins de 2000 habitants, est-elle relativement représentative du territoire picard. Le graphique n°8 représente la répartition des membres de notre échantillon en fonction du type de commune dont ils sont issus.

(Graphique 8)



1.2

### **l'activité rémunérée occasionnelle**

Afin de contextualiser la situation de l'échantillon avec des données nationales, nous avons comparé les résultats de l'enquête de l'OVE<sup>4</sup> qui indiquent que 6 % des étudiants exerçant une activité rémunérée pendant la période de leurs études le font dans l'animation (soit un peu moins de 130 000 individus). De plus, les travaux de l'INSEE situent à 10 % la part des élèves et étudiants de 17 à 30 ans travaillant dans « les "services collectifs", qui comprennent notamment toutes les activités récréatives, culturelles et sportives ; beaucoup ont des emplois d'animation en centre de loisirs, centres aérés ou colonies de vacances »<sup>5</sup>.

En ce qui concerne notre échantillon, plus d'un tiers des personnes interrogées disent avoir une activité rémunérée occasionnelle, soit pendant l'année, soit pendant les congés scolaires (voir graphique 9). Parmi eux, 64 % sont titulaires du BAFA (graphique 10). Ainsi l'animation, toutes proportions gardées, semble être le secteur d'activité le plus favorisé par les jeunes, ou du moins l'a-t-elle été d'après le taux élevé de diplômés du BAFA parmi les jeunes (étudiants pour la plupart)

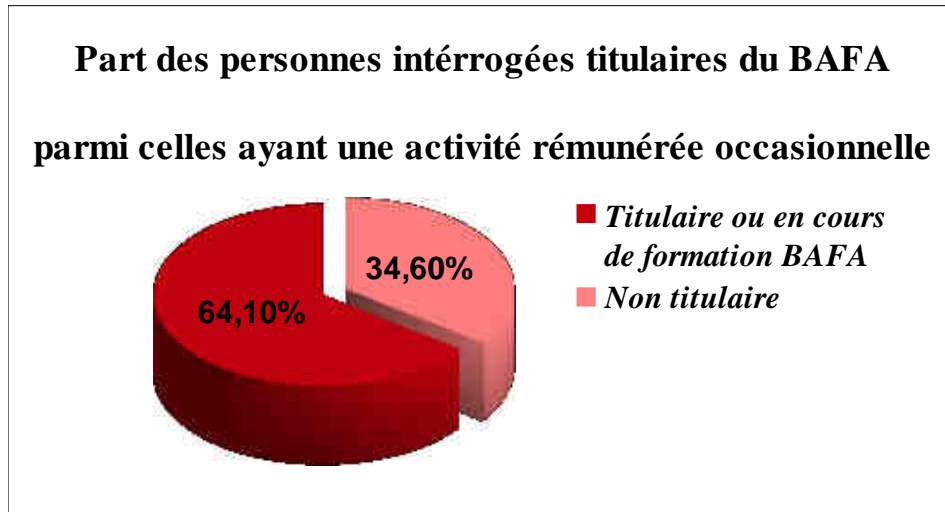
4 Béatrice Thiphaine, « Les Étudiants et l'activité rémunérée », *OVE Infos*, n°1, février 2002.

5 Hélène Valdelièvre, « Un Tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année », *INSEE Première*, n°795, juillet 2001.

ayant une activité rémunérée. On peut néanmoins se demander si ces jeunes titulaires du BAFA exercent toujours dans le secteur de l'animation volontaire ou non.



(Graphique 9)



(Graphique 10)

### 1.3 – Taux de formation au BAFA dans l'échantillon.

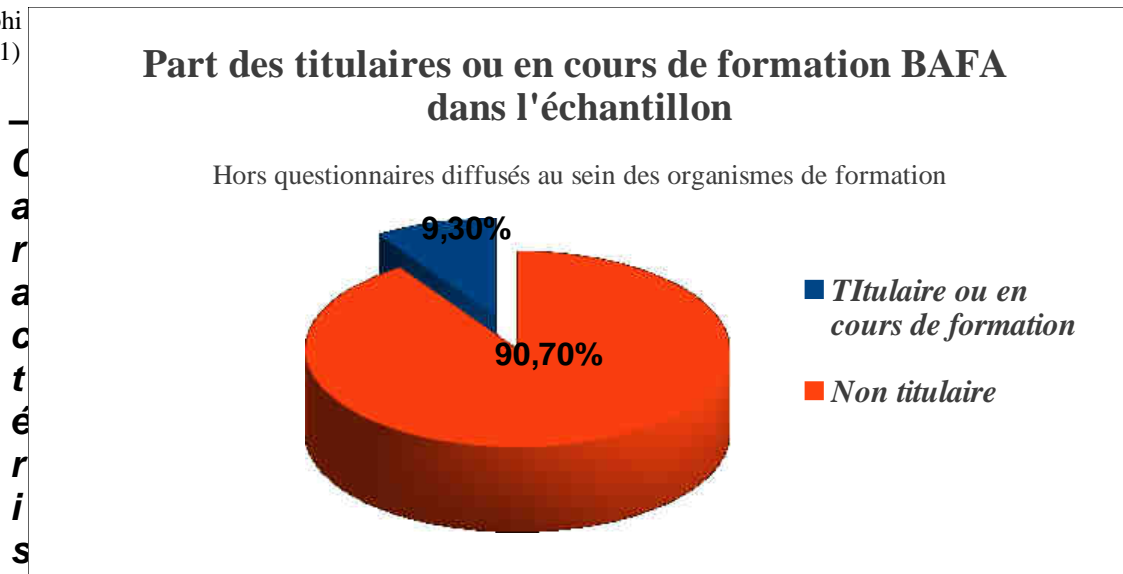
Afin de mieux caractériser notre échantillon et de mesurer le taux d'inscrits ou de titulaires du BAFA chez les jeunes de la Somme, nous avons demandé aux personnes remplissant le questionnaire si elles étaient détentrices du BAFA ou si elles étaient en cours de formation afin de



l'obtenir. Nous considérons ici ce taux en ayant préalablement ôté les 71 questionnaires diffusés au sein d'organismes de formation. Le cas échéant, les 85 titulaires de l'échantillon représenteraient près de 40 % de celui-ci. Nous obtenons un taux de formation au BAFA de 9,30% au sein de notre échantillon.

(Graphique 11)

2

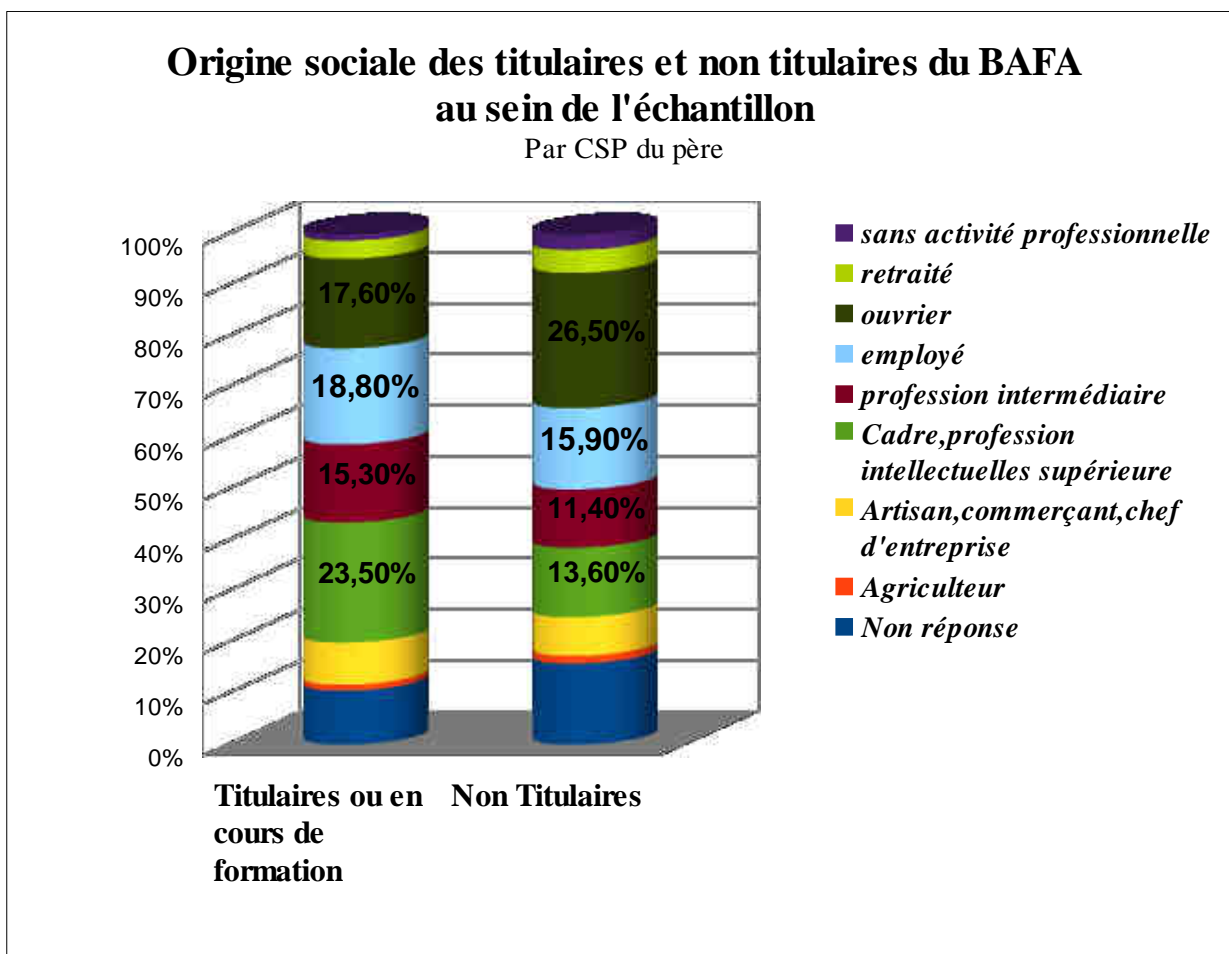


### ***Logiques sociales des personnes en cours de formation BAFA.***

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à une sous population que nous avons constituée avec les données récoltées par les questionnaires. Afin de comprendre les freins et les logiques sociales entourant le BAFA et l'accès aux formations à l'animation, nous avons distingué les personnes non titulaires du BAFA de ceux qui sont titulaires ou en cours de formation. La comparaison de ces deux populations a pour objectif de dégager des caractéristiques sociales, économiques incitant ou freinant l'intérêt que les jeunes peuvent avoir pour le BAFA. Il s'agit donc de mieux saisir les spécificités de ces populations. Nous aborderons donc les personnes qui sont titulaires du BAFA ou sont engagés dans un processus de formation. Pour cela nous allons considérer leurs origines sociales (en la comparant avec l'origine sociale de la sous population des non titulaires). Puis nous regarderons la répartition par sexe, l'âge et le temps d'exercice envisagé par les jeunes titulaires du BAFA ou en cours de formation.

#### **2.1 – Origines sociales des titulaires du BAFA.**

Le graphique suivant montre, et confirme, que les titulaires du BAFA se recrutent essentiellement dans les classes moyennes et moyennes supérieures. La comparaison entre les deux populations (les personnes titulaires du BAFA ou qui sont en cours de formation d'une part, et ceux qui ne sont pas engagés dans ces formations d'autres part) permet de montrer l'attractivité sociale des formations liée à l'animation pour certains jeunes issus des classes moyennes et supérieures ainsi que les freins à l'entrée que peuvent ressentir les membres des catégories les plus populaires.



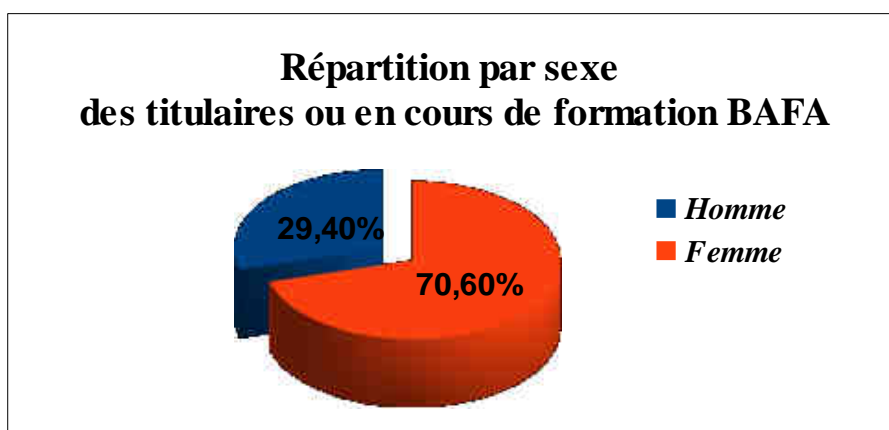
(Graphique 12)

L'origine sociale doit ici être entendue ici comme vecteur de socialisation et de représentations sociales spécifiques, qui favorisent ou non un intérêt pour le secteur de l'animation et les valeurs qu'il véhicule. Aussi observe-t-on, chez les titulaires du BAFA, par rapport aux non titulaires, une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (23,5 % contre 13,6 %) et une sous représentation des ouvriers (17,6 % contre 26,5 %). L'inégale répartition de ces diplômes au sein de notre échantillon semble confirmer d'autres études menées sur ces mêmes

questions<sup>6</sup>. On constate donc une certaine régularité dans ce phénomène d'accès aux formations à l'animation, principalement investies par les catégories sociales les plus élevées de la hiérarchie sociale.

## 2.2 – Une activité majoritairement féminine... et jeune.

La répartition par sexe des personnes concernées par le BAFA révèle une grande majorité de filles dans cette population : 70 %. Nos résultats demeurent assez proches de ceux présentés par l'étude d'I. Montforte<sup>7</sup> qui met en évidence que 77 % des animateurs enquêtés sont des animatrices. Cette proportion est aussi identique à celle relevée par F. Lebon dans les centres de loisirs du Val-de-Marne : 70 % de filles parmi les encadrants (animateurs et directeurs)<sup>8</sup>.



(Graphique 13)

Notre échantillon semble donc représentatif en ce qui concerne la répartition par sexe des activités liée à l'animation. En ce qui concerne l'âge des personnes en cours de formation et des titulaires, comme l'indique le tableau ci-dessous, la majorité des personnes titulaires ou en cours de formation de l'échantillon ont entre 16 et 20 ans (soit 63,5%).

---

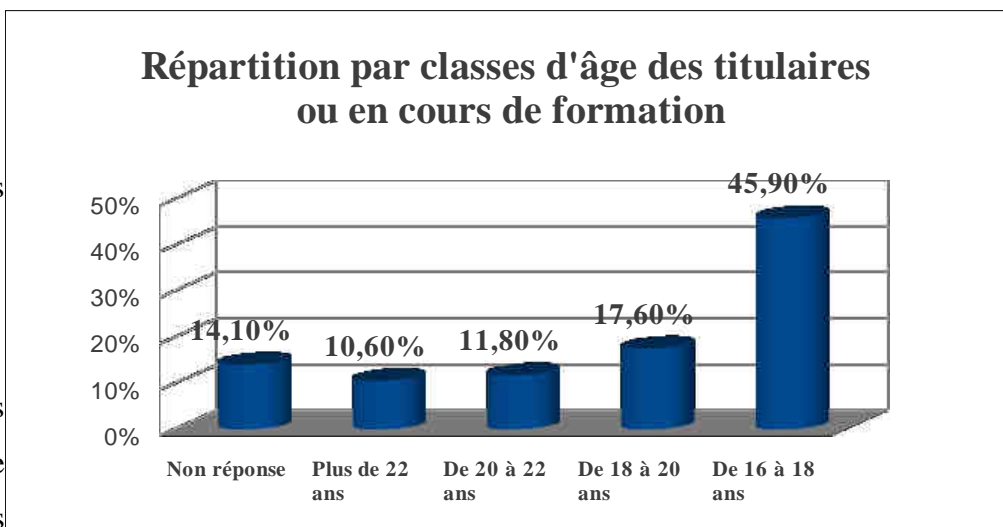
6 Proportion que l'on retrouve dans la plupart des enquêtes. Cf., G. Neyrand, *op. cit.*, p.17-18, Isabelle Montforte, « Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui », *Bulletin de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes*, n°7-8-9, Octobre 2004, p.7, Alain Le Rohellec et Guy Truchot, « 580000 diplômés de l'animation ont été délivrés depuis 1995 », *Stat-info*, n°5-02, mai 2005, p. 2.

7 Isabelle Montforte, « Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui », *Bulletin de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes*, n°7-8-9, Octobre 2004.

8 F. Lebon, *Op. cit.*, 2003.

(Graphique 14)

Ces données semblent se confirmer par les récits que font les



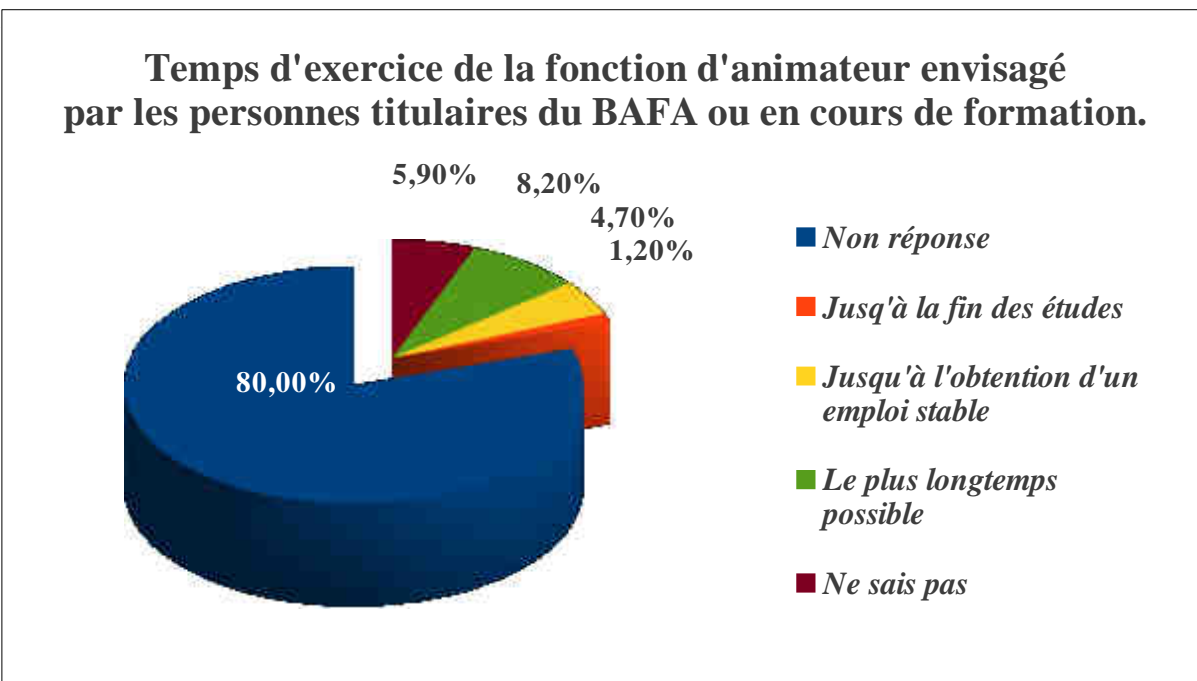
responsables des formations BAFA au sein des organismes de formation. Ainsi il est souvent fait état d'un rajeunissement des stagiaires. L'expérience personnelle de ces personnes, pour la plupart ayant formé de nombreuses « générations » d'animateurs, leur permet de constater une diminution de l'âge d'entrée en formation BAFA. Sans pouvoir reconstituer une évolution de l'âge moyen à l'entrée au BAFA dans les années évoquées par nos témoins (les données matérielles pour la période ont disparu ou sont difficilement accessibles), l'idée d'une relative « jeunesse » des candidats semble avérée par nos données et confirment la tendance à un accès à l'entrée de la formation BAFA s'effectuant majoritairement à 17 ans, les diplômés du BAFA étant majoritairement titulaires du diplôme entre 18 et 19 ans.

### 2.3 – Devenir animateur : pour combien de temps ?

Si le BAFA n'a pas vocation à circonscrire des carrières professionnelles, approcher la compréhension de « l'espérance de vie »<sup>9</sup> des animateurs n'est pas sans incidence pour l'objet de notre étude. Quand on interroge les stagiaires ou titulaires du BAFA, très peu nombreux sont ceux qui parviennent à se projeter dans le temps et exposer une durée d'exercice de l'animation volontaire.

9 Nous entendons par « espérance de vie » le temps passé par les titulaires du BAFA à l'animation occasionnelle. Dans ce cadre il s'agit de percevoir si les « carrières » d'animateurs sont plus ou moins longues, et la manière dont les jeunes en formation envisagent leur pratique d'animateur dans le temps.

(Gra  
phiq  
ue  
15)  
  
Si  
l'«  
esp  
éra  
nce  
de  
vie  
»



des animateurs tend à se réduire, d'après les témoins rencontrés durant l'enquête, elle reste difficilement mesurable par un défaut de réponse. La très forte proportion de non réponses (80 %) est sans doute liée à la nature de l'échantillon et des personnes interrogées, celle-ci étant en stage théorique et n'ayant pas encore exercé, pour la plupart, de fonction dans l'animation. Néanmoins, un défaut de projection dans l'activité d'animateur à moyen terme, souligne également la temporalité charnière dans laquelle se trouvent insérées ces populations : passage du lycée aux études supérieures, et des études supérieures au marché du travail...

Ce phénomène est une récurrence dans les études consacrées à l'animation et les données récoltées par l'OVLEJ<sup>10</sup> exprimant les années d'exercice envisagées, la majorité des répondants indiquent une période inférieure à cinq ans. Pour notre part, les personnes ayant répondu restent peu enclines à se projeter dans une animation de longue durée, les autres ne sachant pas ou conditionnant leur activité d'animateur à leur statut social (être étudiant ou salarié). Ces résultats confirment la pratique de l'animation volontaire comme contingence de l'insertion professionnelle et du statut social mis en avant dans ces études : elle reste conditionnée à l'entrée dans la vie active et dépendante de la formation scolaire.

Les valeurs d'engagement portées par l'éducation populaire se confrontent directement à la matérialité de ce « temps charnière » et à l'incertitude liée à la durée d'exercice des futurs

10 Isabelle Montforte, « Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui », Bulletin de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes, n°7-8-9, Octobre 2004, et l'étude menée par l'OVLEJ : « Les stagiaires du BAFA Finistère », Octobre 2008, OVLEJ, DDJS du Finistère.

animateurs. Se pose à la fois la question du déficit du nombre d'animateurs à moyen terme et des atouts réels qu'offre ce secteur aux jeunes, au-delà de l'engagement volontaire attendu par les organismes de formation. On peut ajouter que si l'aspect saisonnier peut être envisagé comme un plus pour des lycéens ou des étudiants, leur permettant de travailler pendant les vacances scolaires, l'insécurité en termes de recrutement ou le nombre de places disponibles (comparativement à la demande) dans les grandes communautés de communes peuvent être des freins.

De la même manière, une forme de concurrence avec d'autres types d'emplois estivaux, assurant une rentabilité financière plus grande, et une relative stabilité (mois complet, renouvellement d'une année sur l'autre) peuvent être vus comme autant de facteurs conduisant les jeunes à penser l'animation comme travail d'été, faute de mieux, limitant ainsi une projection de longue durée, comme pourrait le suggérer l'idée d'engagement qui sous-tend la formation et le projet éducatif des organismes de formation.

### **III – REPRÉSENTATIONS ET SOCIALISATION LIÉES A L'ANIMATION CHEZ LES JEUNES.**

Outre les caractéristiques socio-démographiques nécessaires à comprendre les effets d'une position sociale sur la pratique de l'animation volontaire et ses modalités d'accès, cette étude a pour objectif de mieux comprendre les représentations liées au BAFA, mais également les vecteurs de socialisation pouvant construire ces représentations. Nous avons donc mis en place une série de questions tentant d'aborder l'image que les jeunes ont du BAFA et de l'animation. Cette partie restitue les principaux résultats tirés de l'exploitation des questionnaires et s'organise en deux temps. Le premier est consacré à l'analyse de la perception de l'animation. La lecture croisée des représentations et des inconvénients évoqués par les deux sous-populations permettra de mettre à jour des perceptions différenciées, sur lesquelles un travail communicationnel pourrait s'appuyer.

Dans un second temps, nous nous sommes concentrés sur une population bien spécifique, celle des non titulaires. Il s'agit ici de mieux comprendre cette population qui est au cœur de la démarche de l'enquête. Une meilleure compréhension de ce segment particulier devrait permettre de réfléchir à la nature des freins à l'entrée aux formations au BAFA. Pour cela nous avons analysé le rapport que ces derniers entretiennent avec le BAFA, ainsi que les raisons qui sont invoquées pour en rendre compte. Après une analyse générale de cette sous population, nous nous sommes intéressés à un segment particulier : les non titulaires du BAFA qui n'envisagent pas de le passer. Il s'agit alors de voir les différences existantes entre ces deux populations et les leviers qui seraient susceptibles d'être mobilisés de façon pertinente en fonction de la catégorie visée par les outils de communication ou les aides institutionnelles.

## **1 – Représentations et socialisation des deux sous-populations.**

Nous avons procédé à la construction de sous-populations en fonction du rapport au BAFA qu'entretiennent les personnes interrogées (titulaire ou en cours de formation, non titulaire, non titulaire n'envisageant pas de passer le BAFA). Nous devons par ailleurs préciser qu'une partie des questionnaires ont été diffusés au sein d'organismes de formation, s'adressant donc exclusivement à des personnes en cours de formation. L'éviction de ces 71 questionnaires diffusés lors de stage de formation permet d'estimer la part des jeunes titulaires du BAFA dans la population générale du département. Ainsi les taux des titulaires ou en cours de formation et des non titulaires, une fois les questionnaires passés en stage de formation exclus, représentent respectivement 9,3 % et 90,7 % de la population. La catégorie des non titulaires n'envisageant pas de passer le BAFA est une sous population interne à la catégorie des non titulaires. Elle permet de mesurer avec plus de finesse les différences qu'il peut y avoir entre ceux qui n'envisagent pas l'animation comme activité rémunérée et ceux qui y ont réfléchi de manière plus concrète en envisageant de passer le BAFA. Les deux sous-populations qui vont être analysées dans cette partie se composent de 85 personnes titulaires ou en cours de formation BAFA (questionnaires diffusés en organismes de formation compris), et de 137 non titulaires, soit des taux respectifs de 39 % et 61 % par rapport à la population générale enquêtée.

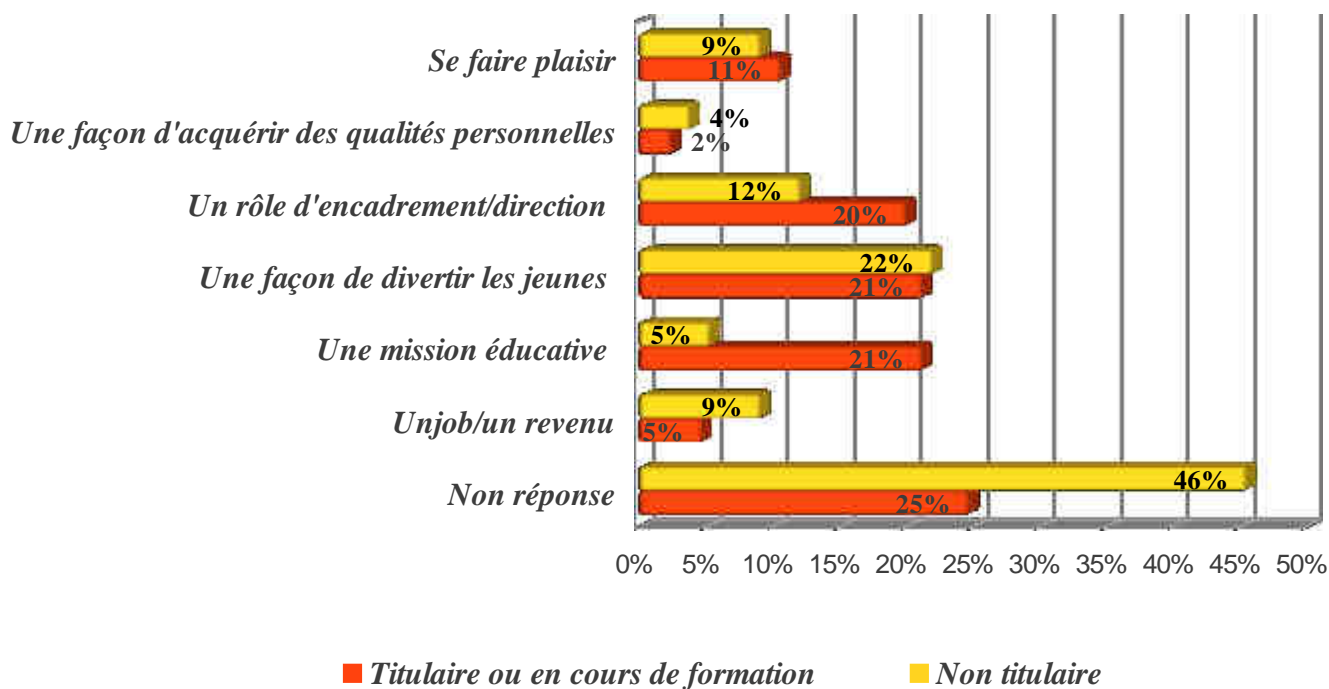
### **1.1 – Représentations et inconvénients liés à l'animation.**

Les deux graphiques suivants sont construits à partir de questions ouvertes. Les variables ont été recodées à partir des réponses émises par les personnes interrogées. On distinguera ici les représentations partagées de celles qui se différencient selon que les personnes interrogées sont titulaires ou non du BAFA. Par ailleurs il faut noter que près de la moitié des non titulaires n'ont pas répondu à cette question. Non réponses qui s'expliquent par une connaissance plus faible, et plus floue, du monde de l'animation.



## Ce que représente l'animation chez les titulaires et non titulaires du BAFA

Variables recodées



(Graphique 16)

Les représentations sur lesquelles s'accordent les deux sous populations sont la perception de l'animation comme « une façon de divertir les jeunes » (autour de 20 %) et un moyen de « se faire plaisir » (autour de 10 %), soit des représentations sur la forme que prend l'animation plutôt que sur les valeurs qu'elle pourrait véhiculer ou les compétences qu'elle réclame. Ces éléments indiquent une vision relativement uniforme de ce qu'est l'animation chez les jeunes de l'échantillon mêlant le divertissement des jeunes à l'amusement de l'animateur. Une vision positive qui semble favorable au secteur de l'animation volontaire mais qui ne semble pas, à elle seule, convaincre les jeunes à s'inscrire en formation BAFA. Chez les titulaires, se distingue sensiblement l'appréhension d'une « mission éducative » (21 % contre 5 % chez les non titulaires) et d'un « rôle d'encadrement » (20 % contre 12 % chez les non titulaires) dans la fonction d'animateur.

Ce sont là, sans doute, les effets de socialisation aux normes éducatives fortement présentes dans le cursus de formation. L'écart entre les représentations de l'animation comme fonction d'encadrement, entre les deux sous population, indiquerait quant à lui une responsabilisation liée à

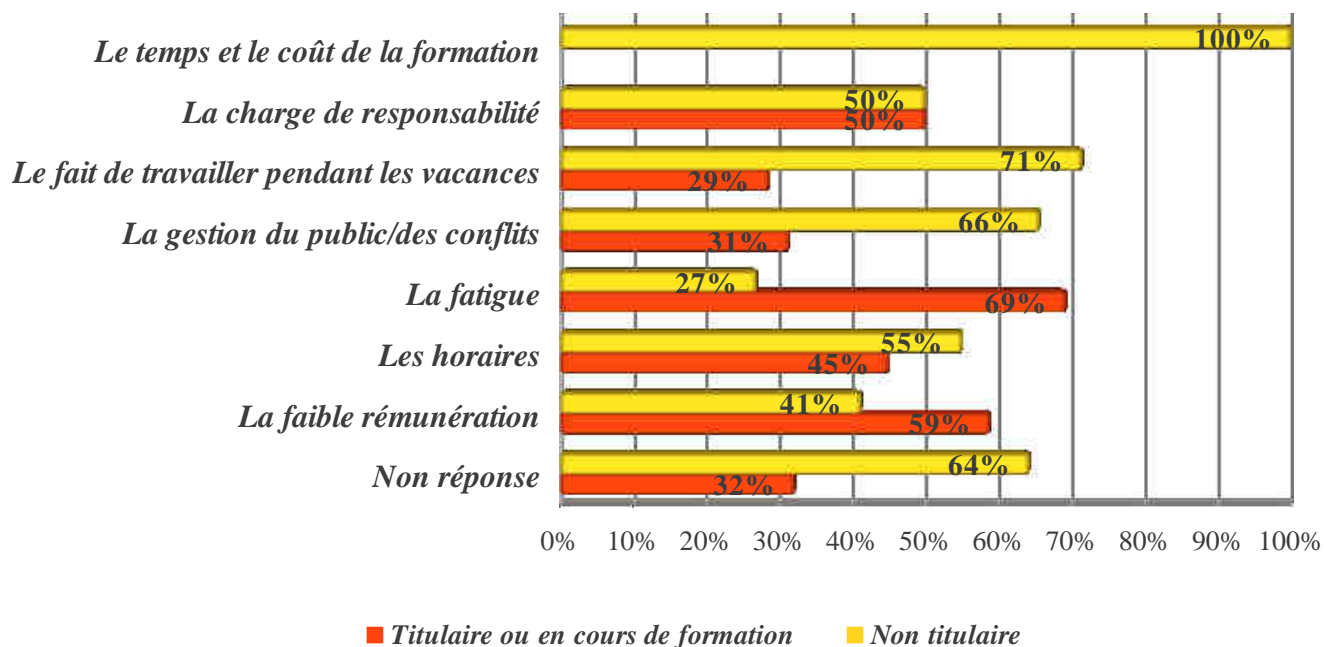
la formation ou la pratique de l'animation. Il est intéressant ici de remarquer que la proportion de personnes considérant l'animation comme activité rémunérée est faible (moins de 10 % chez les non titulaires, moins de 5 % chez les titulaires). Ces résultats sont en définitive assez proches de ceux révélés par l'enquête réalisée par Isabelle Monforte et publiée en 2004 : « les motivations les moins fréquemment citées sont notamment l'*insertion professionnelle* et le fait de *gagner de l'argent* ou encore le fait de *jouer un rôle dans la société*. »<sup>11</sup> Cela peut indiquer l'intégration d'une norme de désintéressement qui renverrait l'animation à son statut d'activité bénévole. On peut également penser que l'animation, à l'inverse, n'est pas considérée comme activité associée à un revenu, soulignant sa dimension peu rémunératrice. Ce que paraît être appuyé par le graphique suivant recensant les inconvénients associés à l'animation.

Le graphique n°17 s'analyse **uniquement en termes d'écart** entre les deux sous-populations et non directement en termes de taux. Ainsi, 100 % des personnes qui perçoivent le temps et le coût de la formation comme un inconvénient sont des non titulaires, tandis que la charge de responsabilités est vécue comme un inconvénient de façon strictement égale par les titulaires et les non titulaires (50 %). En mesurant les écarts, il s'agit ici de comprendre les différences de représentation qu'il peut y avoir entre les deux sous-populations et ainsi voir si certains inconvénients sont plus présents chez certains membres de notre échantillon. Cette approche différenciée permet de déterminer les représentations spécifiques aux différentes catégories portant sur les aspects les plus négatifs liées à l'animation. Il s'agit également de déterminer les potentiels leviers d'incitation à destination de catégories de population ciblées.

---

11 Isabelle Monforte, « Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui », *Bulletin de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes*, n°7-8-9, Octobre 2004.

### Inconvénients liés à l'animation perçus par les titulaires et les non titulaires du BAFA



(Graphique 17)

Le premier des inconvénients, nous l’avons dit, est en lien avec la formation. Le coût et la durée de la formation sont clairement indiqués comme étant un inconvénient majeur. L’absence de réponse des titulaires et des personnes en cours de formation s’explique principalement par le fait qu’ils aient dépassé cet obstacle financier comme en témoigne leur inscription aux formations. Il paraît donc logique que le frein économique n’apparaissent pas de ce côté. Le fait que des questionnaires aient été diffusés, par les formateurs, au cours de stage théorique a sans doute également contribué à cette absence totale de réponse de la part des personnes en cours de formation. Les écarts les plus grands, marquant une perception différente particulièrement marquée, indiquent des points de divergences entre la population des non titulaires et les autres membres de l’échantillon. Ce sont principalement le fait de travailler pendant les vacances et la gestion des publics qui sont parmi les inconvénients les plus cités par les non titulaires (respectivement 71 % et 66 %).

Le premier chiffre peut se comprendre par la volonté de maintenir un temps de coupure durant les vacances scolaires (d’après nos données, 80 % des répondants à cette question partent en

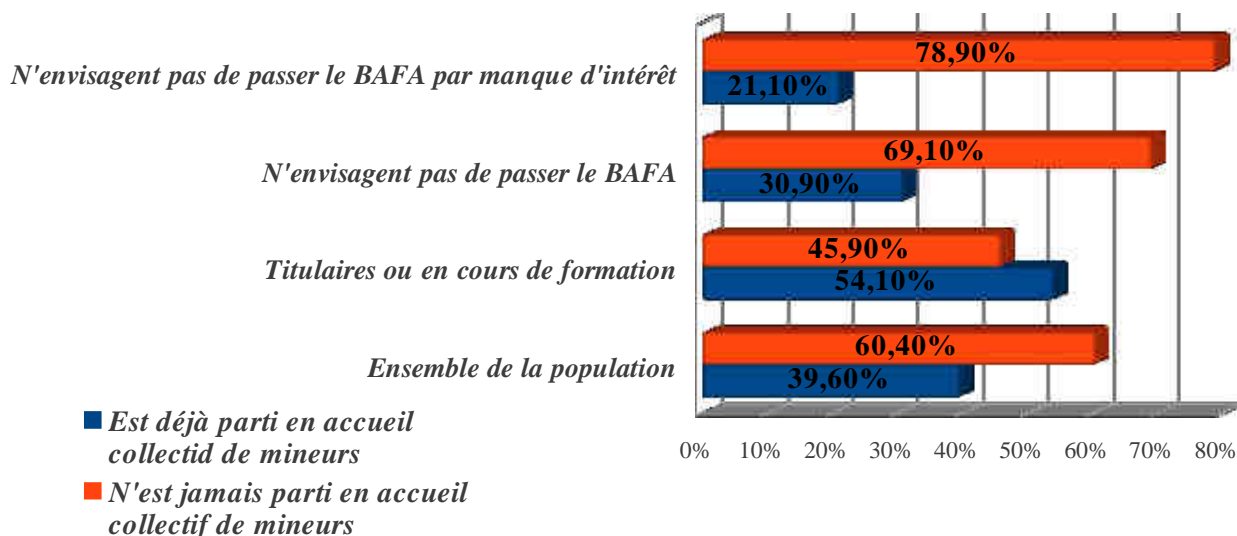
vacances avec leur famille). La gestion du public et les craintes d'un conflit semble en revanche indiquer une crainte particulièrement partagée chez les non titulaires (deux fois plus que chez les titulaires), qui pourrait être liée à une représentation de la jeunesse vue comme « difficile », le fait de devoir « gérer » un groupe d'enfants ou d'adolescents, renforçant un sentiment d'impréparation face à la prise de responsabilité de ce genre. La question des horaires de travail dans l'animation semble être perçue de manière relativement équivalente au sein de nos deux sous populations. Le faible écart indique une perception partagée du volume de travail comme un des inconvénients de l'animation.

Enfin, les inconvénients qui prévalent chez les titulaires sont la fatigue et la faible rémunération. Basé sur leur expérience professionnelle ou de stage, ce constat renvoie aux horaires « extensibles », aux temps de travail informels (réunions tardives par exemple) et non rémunérés de fait. L'image qui se détache semble confirmer une perception du secteur de l'animation volontaire comme peu rémunérateur et pouvant contribuer à l'arrêt prématuré des « carrières », ainsi qu'à la diffusion d'une perception quelques peu « négative » parmi les groupes de pairs.

## **1.2 – Deux éléments forts dans la socialisation des animateurs**

Nous avons ici cherché à comprendre quels seraient les facteurs contribuant à faciliter l'entrée en formation BAFA. Parmi les éléments testés, certains se sont révélés plus pertinents que d'autres. Nous avons retenu les deux éléments dont la récurrence indique un vecteur de socialisation à l'animation volontaire, et donc un élément facilitateur pour l'entrée en formation. Le premier d'entre eux est le fait d'avoir vécu, enfant, des accueils collectifs de mineurs.

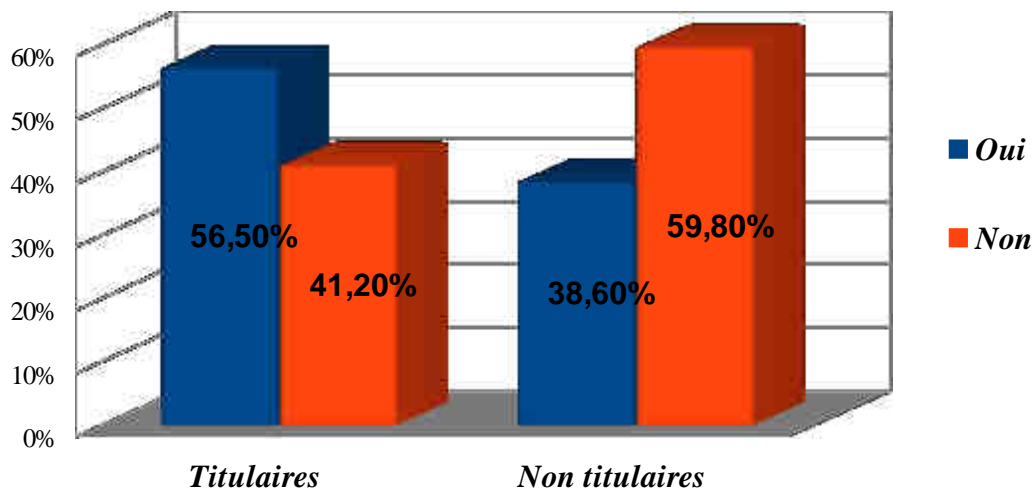
## Influence des séjours en A.C.M. (en tant que bénéficiaire) sur le rapport au BAFA



(Graphique 18)

Ce graphique fait apparaître l'importance de l'expérience de l'accueil collectif de mineurs comme facteur de socialisation à l'animation. Ainsi, plus de la moitié des personnes titulaires ou en cours de formation BAFA en ont fait l'expérience dans leur jeunesse. Cette proportion chute de 20 points chez ceux qui n'envisagent pas de passer le BAFA, et de 10 points supplémentaires chez ceux qui se disent non intéressés par le monde de l'animation. Ces résultats sont beaucoup plus significatifs que ceux obtenus avec l'expérience d'un centre de loisir en tant que bénéficiaire, pourtant plus répandue dans l'échantillon. L'expérience d'une « vie communautaire », se déroulant en dehors du domicile familial, et dont le séjour est rythmé par des animateurs est donc un facteur important de valorisation de l'animation. Cette socialisation par l'expérience influence le rapport à l'animation et paraît inciter l'inscription aux formations. Le second facteur concourant familiariser les membres de l'échantillon au secteur de l'animation semble être la pratique du bénévolat. On remarque en effet qu'il est plus répandu chez les titulaires du BAFA que chez les non titulaires (respectivement 56,5 % et 38,6 %).

### Part de l'échantillon ayant déjà pratiqué le bénévolat



(graphique 19)

Cette observation écarte pour partie l'idée d'une baisse du nombre d'inscrits au BAFA par sa mise en concurrence avec d'autres formes « d'engagement volontaire ». La pratique du bénévolat paraît ainsi être complémentaire à la pratique de l'animation. Les valeurs d'altruisme et de

désintéressement particulièrement présente dans le bénévolat trouve sans doute quelques échos chez les animateurs. Ces chiffres révèlent une sensibilisation plus grande des titulaires du BAFA à l'engagement volontaire via l'expérience du bénévolat. Il est fort probable qu'une certaine forme d'homogamie sociale se dégagerait si l'on analysait la structure sociale des bénévoles et des animateurs BAFA, montrant l'ancrage de principes altruistes valorisés au sein de la classe moyenne ou supérieure comme le laisse entendre la composition sociale de notre échantillon et les travaux portant sur les normes transmises durant la formation<sup>12</sup>. Celle-ci instaure une forme de sélection « symbolique » qui favorise les personnes partageant les valeurs de l'engagement volontaire, soit des structures d'éducation populaire en charge de la formation BAFA.

## **2 – Le rapport à l'animation chez les non-titulaires du BAFA.**

La population des non titulaires dans notre échantillon représente 137 individus. Parmi eux 33 personnes envisagent de passer le BAFA, soit 25 % des non titulaires. Les personnes qui ne l'envisagent pas (au nombre de 81) et les non réponses (18) représentent 75 % des non titulaires. Cette partie du questionnaire a révélé un taux généralement élevé de non réponses par les non titulaires, notamment les questions ouvertes ayant trait aux représentations de l'animation. Ce phénomène s'explique par le fait d'interroger une population sur un domaine qui ne lui est pas familier bien qu'elle le connaisse approximativement (90 % de notre échantillon dit savoir ce qu'est le BAFA). Encore une fois, les questions ouvertes, par lesquelles on demande à l'interrogé de s'exprimer sur son point de vue peuvent apparaître comme une mise « en danger » par ce qu'on ne sait pas comment y répondre, parce qu'on ne veut pas dire de bêtise, ou simplement pour exprimer son désintérêt. Le taux élevé de non réponses présente un biais inévitable lié à la nature et à la composition du questionnaire, à celle de la population. Les analyses se feront donc avec les précautions qu'il réclame.

### **2.1 – L'animation envisagée.**

Durant la préparation du questionnaire, nous avons choisis de différencier, pour la catégorie des non-titulaires, les questions portant sur l'animation et celle portant sur le BAFA. Il s'agissait de s'adresser à des personnes pouvant avoir une connaissance faible de ce qu'est l'animation et pour

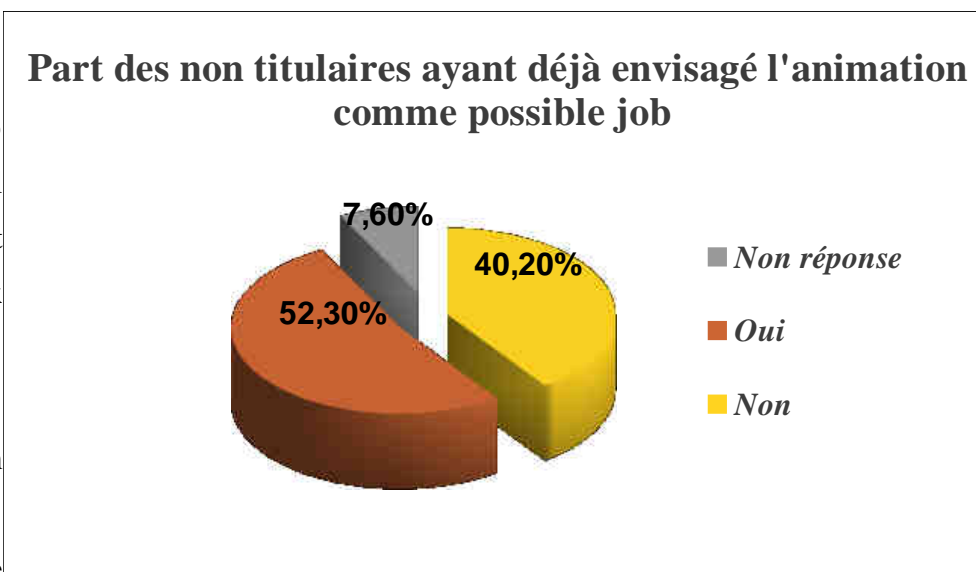
---

12 Nous pensons notamment aux travaux de Jérôme Camus, « Pratiques juvéniles et entrées dans la vie. Les animateurs de centres de loisirs. », Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de B. Geay et G. Mauger, (EHESS), Soutenue le 28/11/2008.

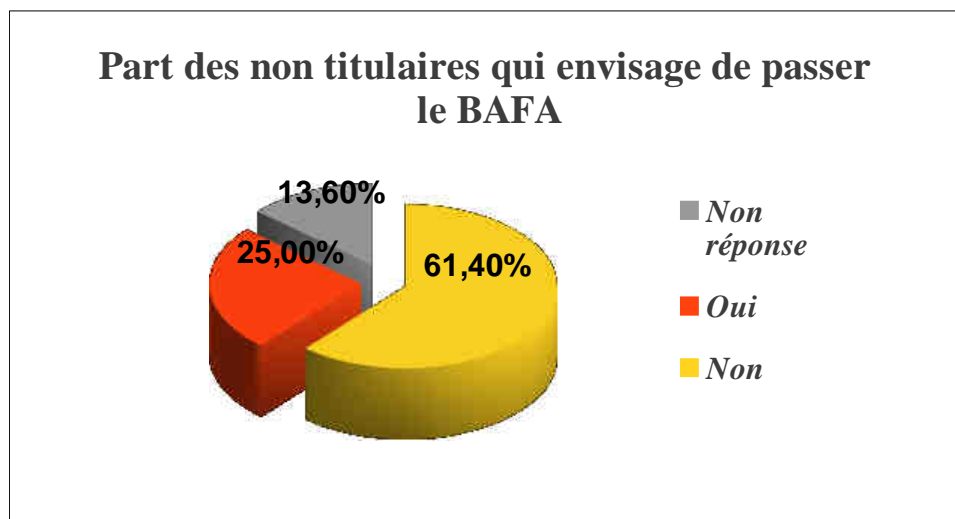
certain, de ses conditions d'accès, et notamment le rôle du BAFA. Dans le même sens, le recours à des questions ouvertes devait permettre de comprendre la pluralité des situations, des facteurs pouvant jouer sur l'attrait pour l'animation et ses formations ainsi que de réfléchir à des éventuels « degrés » d'intervention. Les données ont ainsi été recodées en différents thèmes génériques reprenant les réponses recueillies afin de faciliter l'interprétation et l'analyse.

Bien que non titulaires du BAFA, plus de la moitié des personnes interrogées aurait déjà pensé à exercer la fonction d'animateur comme activité rémunérée occasionnelle, comme l'indique le graphique qui suit.

(Graphique 20)  
Cep  
endant seul  
un quart  
d'entre eux  
l'envisage  
actuelleme  
nt de façon  
concrète  
(voir le



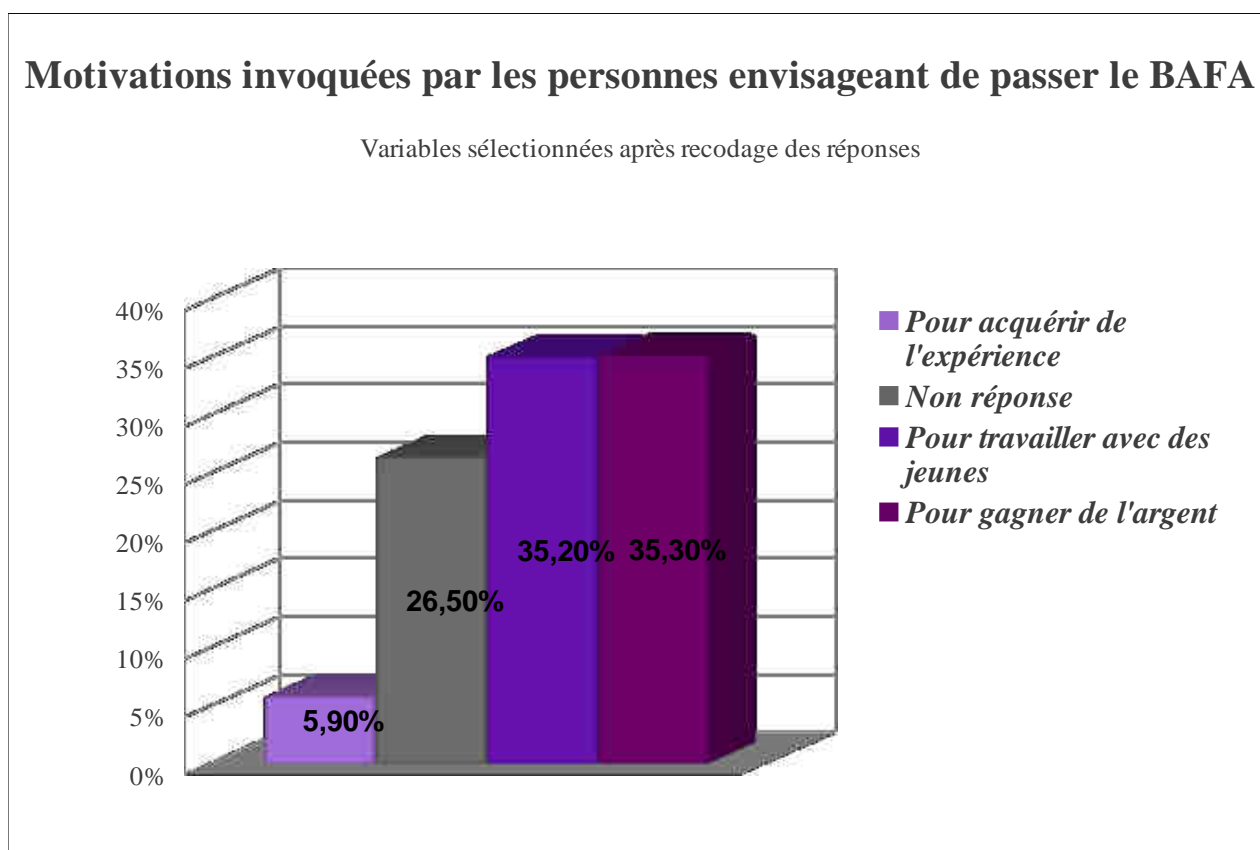
graphique suivant). Si la part de non réponse augmente (elle double presque d'une question à l'autre), on peut néanmoins y voir deux choses. La première est que l'animation reste un secteur largement connu et envisagé par les jeunes pour travailler. La seconde est une certaine difficulté à envisager de manière concrète un passage à l'acte : seul un quart des non titulaires déclare avoir pensé à passer le BAFA.





(Graphique 21)

Cet écart entre le fait d'envisager l'animation comme travail et celui d'envisager de s'inscrire au BAFA montre, là encore, plusieurs choses. D'une part, l'animation reste un domaine particulièrement connu et les jeunes semblent enclins à saisir cette opportunité pour travailler. D'autre part, la proportion parmi ces jeunes qui envisage plus concrètement de passer le BAFA est divisée par deux, témoignant d'importants freins à l'entrée à la formation. Cela indique une forme de « décrochage invisible », à savoir celui qui précède l'inscription, et qui pourrait être imputé aux freins économiques, sociaux (familiarité du jeune aux séjours en accueil collectif de mineurs, aux valeurs de l'éducation populaire, à la fonction de l'animateur, relevant d'expériences de socialisation différentes). Dans le même temps, cela montre qu'il existe une marche de manœuvre réelle pour augmenter le taux d'inscrits au BAFA, notamment en permettant d'accompagner cette part de personnes qui dit envisager la formation. Mais il faut pour cela mieux connaître les raisons invoquées et justifiant d'une volonté de passer le BAFA.



(Graphique 22)

On remarque grâce à ce graphique que, d'une part le fait d'acquérir de l'expérience est très peu présent (moins de 6 % des occurrences) ; et que d'autre part, le fait de gagner de l'argent et de travailler avec les jeunes sont des motivations équivalentes chez les non titulaires. Ces modalités renvoient à une perception de l'animation principalement envisagée comme emploi, ce qu'il convient d'analyser en revenant sur les données du graphique présentant les inconvénients liés à l'animation pour les non titulaires (graphique n°17). Ainsi le fait de travailler avec des enfants reste un attrait pour la majorité des jeunes eux-mêmes, mais ce public spécifique est dans le même temps source d'inquiétude, notamment dans sa gestion possiblement conflictuelle. Une position ambivalente qui peut relever à la fois d'un facteur d'intérêt et d'un vecteur de non engagement dans la formation, expliquant pour parti l'écart que l'on peut trouver entre les non titulaires ayant déjà pensé à l'animation comme activité et ceux qui envisagent plus concrètement de passer le BAFA. Les représentations associées à la jeunesse, et plus précisément envers les bénéficiaires de l'animation, apparaît donc comme un frein. On peut également envisager que la perception que les jeunes ont de la formation au BAFA ne permet pas de répondre à cette inquiétude, pour une partie d'entre-eux du moins.

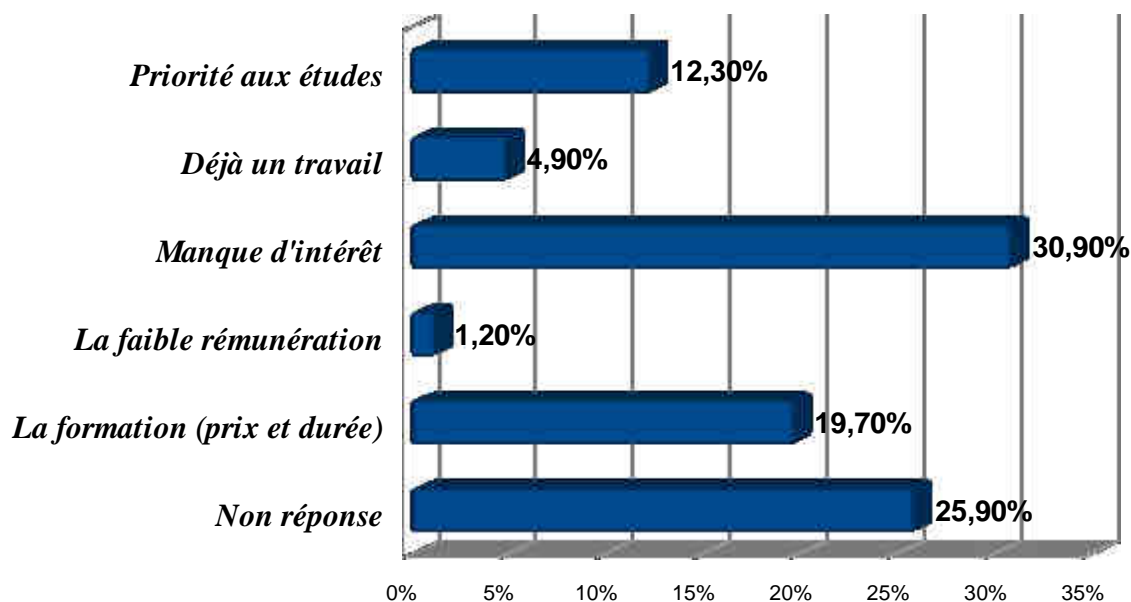
La seconde raison invoquée pour passer le BAFA est la rémunération (35 % également). La perception de l'animation comme activité rémunérée est donc un facteur capital pour cette population, et un incitateur qui paraît pertinent. Mais là encore, cette perception comme activité rémunératrice est concomitante avec la connaissance d'un revenu faible, comme nous le rappelle la perception de l'animation comme faiblement rémunérée par 41 % d'entre eux (graphique n°17). La lecture de ses données se complète également par les raisons données par ceux qui, chez les non-titulaires, n'envisagent pas de passer le BAFA.

## **2.2 – Le BAFA ? Non merci !**

Le graphique ci-dessous nous laisse entrevoir plusieurs freins conduisant les non-titulaires à ne pas envisager de passer le BAFA. Nous noterons ici la forte part de non réponses (près de 26%), qu'il convient d'apprécier dans l'analyse des résultats.

## Principales raisons invoquées par ceux qui n'envisagent pas de passer le BAFA

Variables sélectionnées après recodage



(Graphique 23)

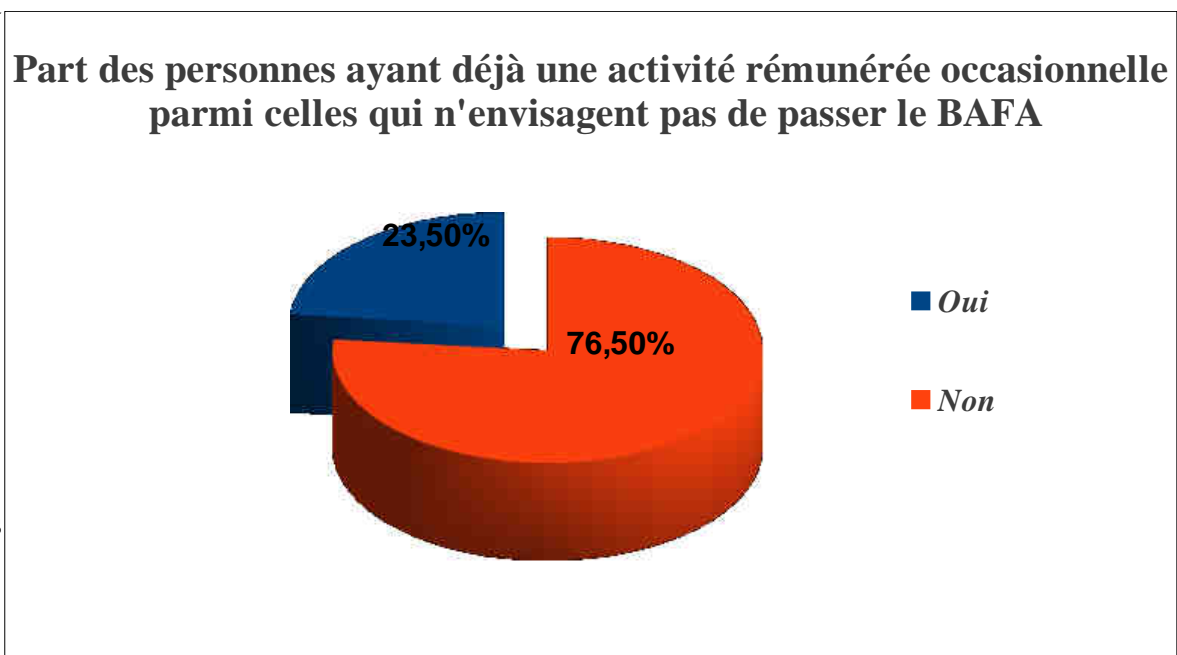
De manière flagrante, la première raison invoquée pour justifier de la non passation du BAFA est le manque d'intérêt. Plus de 30 % des non titulaires qui n'envisagent pas de passer le BAFA le justifie de cette manière. Il apparaît ici que les leviers financiers seraient peu adaptés pour inciter cette tranche de population à s'investir dans l'animation. En revanche, et comme nous l'avions vu avec l'expérience des séjours en accueils collectif de mineurs comme vecteur de socialisation à l'animation, il semble que dans une perspective à moyen et long terme, le maintien et le développement de ces derniers puissent être un levier pour développer l'intérêt des jeunes envers l'animation. S'il ne s'agit pas d'affirmer que tous les jeunes ayant vécu durant leur enfance cette expérience s'engageront plus tard dans l'animation, il est important de prendre en compte la tendance actuelle à la réduction des séjours long et le développement des « mini-camps de vacances » comme l'indique une précédente étude récente menée en Région Picardie<sup>13</sup>. Cette tendance pourrait fortement impacter dans les prochaines années le nombre de futurs candidats au

<sup>13</sup> Nous faisons notamment ici référence à l'étude menée par Romain Dupuis, « Les colo's c'est bon pour grandir », Cémea-JPA-DRJSCS, avril 2011.

BAFA, du fait d'une socialisation à l'animation moindre.

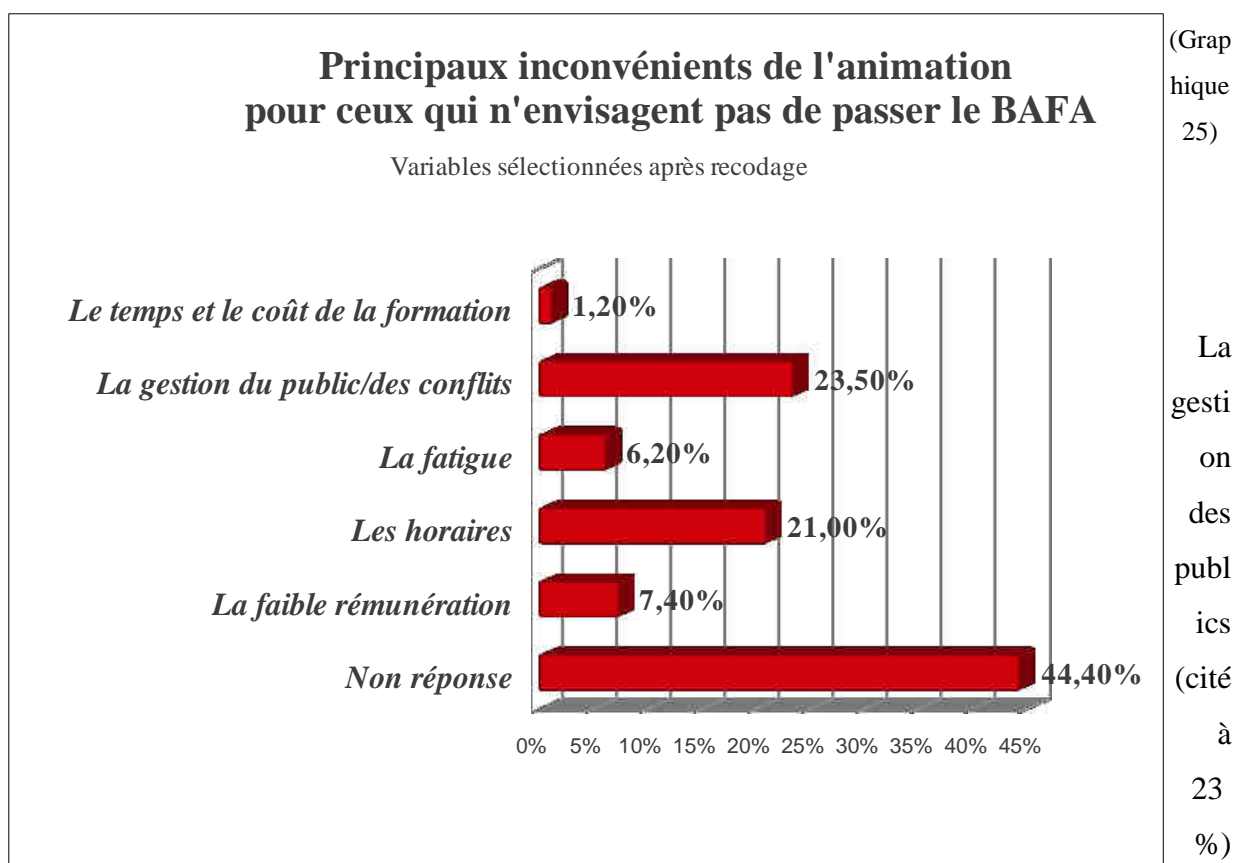
La priorité que les jeunes donnent à leurs études apparaît également comme un frein, avec plus de 12 % des occurrences. L'incertitude économique dans laquelle se trouve la jeunesse et les difficultés d'accès au marché du travail explique sans doute aussi la priorité donnée par ce segment de notre échantillon aux études. Enfin, et de manière récurrente, les frais nécessaires à l'inscription au BAFA et la durée de la formation apparaissent comme un des freins importants. Une sélection économique apparaît ici comme persistante, et elle ne semble pas être efficacement contenue par les dispositifs d'aides financières existants : la formation est perçue comme longue et chère. L'animation n'apparaît donc pas rentable en termes d'investissement de départ dans la formation. Si ce secteur reste perçu comme un espace de rémunération, les barrières économiques à l'entrée, la durée de la formation et les retours financiers espérés participent à faire de l'animation un secteur non attrayant. Il est alors intéressant de mesurer si, parmi les jeunes n'envisageant pas de passer le BAFA, certains d'entre-eux sont salariés, et si l'on pourrait envisager une forme de concurrence entre les différents « jobs » chez les jeunes.

(Gra  
phique  
24)  
Un  
qua  
rt  
des  
pers  
onnes



n'envisageant pas de passer le BAFA a déjà une activité rémunérée. Il semble raisonnable de dire que ce facteur ne serait pas un frein principal à l'engagement dans l'animation. Cependant, le jeune âge de notre échantillon est à prendre en compte dans ces réponses. La proportion des mineurs est importante, et cela conditionne fortement l'accès au marché du travail régulier ou occasionnel. Il paraît donc assez logique que cette proportion soit faible, bien qu'elle représente presque un quart de cette sous-population, ce qui n'est pas négligeable.

Pour mieux comprendre le faible intérêt que peut représenter le BAFA pour cette sous population, nous avons donc exploré d'autres pistes. En demandant à travers le questionnaire quels étaient, selon eux, les inconvénients de l'animation, nous avons obtenu, après recodage, une image des principaux inconvénients. Le taux de non-réponse est ici fortement élevé (44 %) et s'explique notamment par le manque d'intérêt ou de connaissance du BAFA et de l'animation. Nous cherchons donc ici à comprendre s'il existe des inconvénients spécifiques, associés à des représentations particulières de l'animation au sein de ce groupe.



et les horaires (cité à 21 %) apparaissent comme des craintes réelles. Ces résultats demeurent cependant à interpréter avec prudence en raison du taux élevé de non réponse. Ce qu'ils révèlent de plus intéressant est la très faible fréquence de la réponse « temps et coût de la formation » comme inconvénients majeurs, contrairement à ce qu'on pouvait constater pour l'ensemble des non titulaires. Ceux qui n'envisagent pas de passer le BAFA seraient donc aussi les moins informés (probable méconnaissance du coût réel de la formation et de sa durée). Le frein principal ne serait pas qu'économique mais également lié au manque d'information. La méconnaissance du BAFA alliée à une circulation informelle de l'information (comme expliqué dans la partie suivante) sur les conditions de travail alimenterait finalement une représentation du BAFA partielle et peu attractive.

Une représentation qui est aussi le fruit du statut ambigu du BAFA tel qu'il est présenté par les organismes de formation d'une part, les institutions le relayant et le finançant d'autre part, ou encore le réseau des pairs. Ambiguïté qui nous abordons au cours de la partie VI.

## **IV – OUTILS DE COMMUNICATION ET CIRCUITS DE L'INFORMATION.**

Cette partie est consacrée à l'étude des moyens de communication mis en place par les organismes de formation et les institutions participant à financer les aides au BAFA. Elle s'articule en deux parties. La première revient sur les données récoltées par les questionnaires, et destinée à comprendre comment les jeunes ont l'information et comment peuvent se construire, par ce biais certaines représentations liées au monde de l'animation. Dans une seconde partie, nous présenterons les données récoltées lors des entretiens semi-directifs effectués avec les organismes de formation et certaines institutions finançant le BAFA. Il s'agit alors de comprendre l'adéquation ou l'inadéquation des stratégies de communication mises en place tout autant que de reconstituer le rôle des différents acteurs dans la transition de l'information.

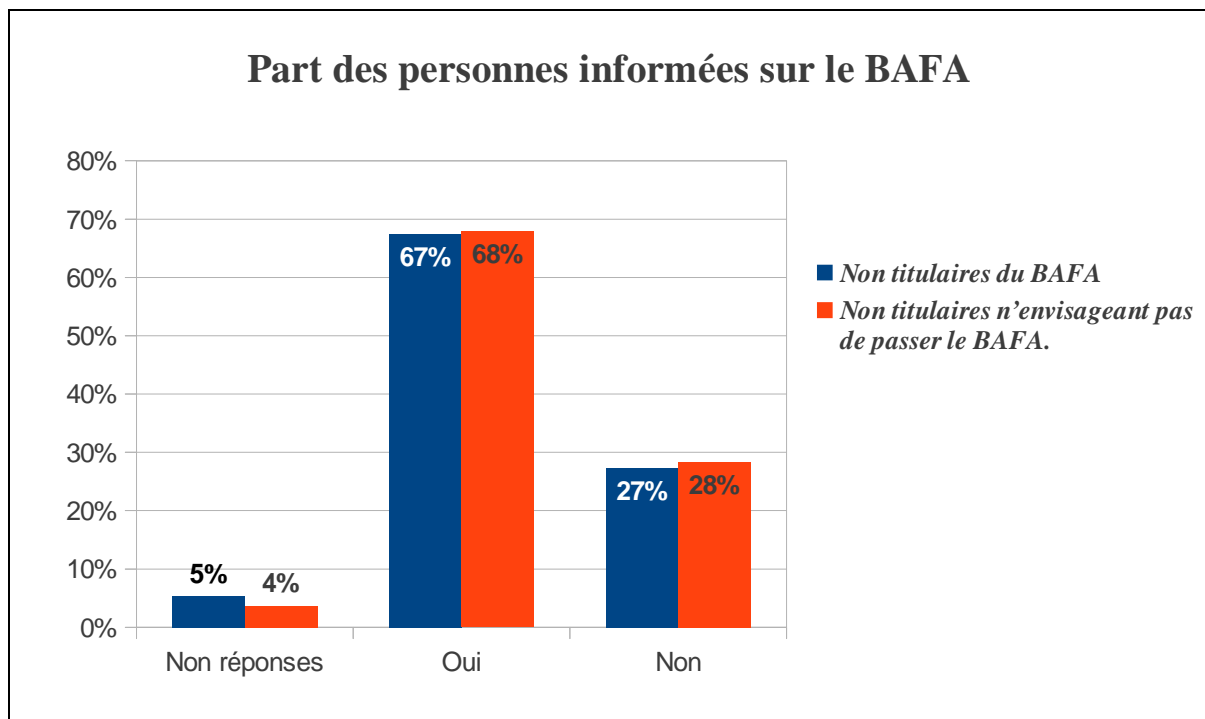
### ***1 – La communication autour du BAFA chez les jeunes***

Nous abordons ici la dimension communicationnelle liée au BAFA. En se basant sur les données récoltées à travers le questionnaire, nous avons cherché à comprendre, dans un premier temps, comment les jeunes ont connaissance du BAFA. Spécifiquement pour ceux qui ne sont pas engagés dans une formation.

#### **1.1 – Une diffusion efficace...**

L'un des premiers éléments qui apparaît quand on interroge les jeunes sur leur connaissance du BAFA est qu'une très grande majorité d'entre eux en ont déjà entendu parler. En effet, 91 % des jeunes de l'échantillon déclarent savoir ce qu'est le BAFA. De plus 78 % d'entre-eux déclarent également avoir eu accès à des informations le concernant. Ces chiffres montrent que le BAFA et le secteur de l'animation sont très présents chez les jeunes du département, ce qui ne laisse pas

présager d'un problème profond de communication. Cependant, et c'est l'une des limites de l'étude par questionnaire, nous n'avons pas ici de données plus précises sur le type de connaissance que les jeunes de l'échantillon ont du BAFA. Cela peut en effet correspondre à une vague image ou au contraire, pour ceux qui sont titulaires du BAFA, une idée beaucoup plus précise de l'animation et du BAFA notamment construite par la formation qu'ils ont suivie et de l'expérience d'animateur qu'ils ont déjà. Si cette dimension particulière est abordée plus loin, nous pouvons néanmoins regarder de plus près s'il existe des différences entre les personnes non titulaires envisageant de passer le BAFA et celle ne l'envisageant pas (graphique n°26). Il s'agit alors de voir si certains écarts existent entre les différentes sous-populations.



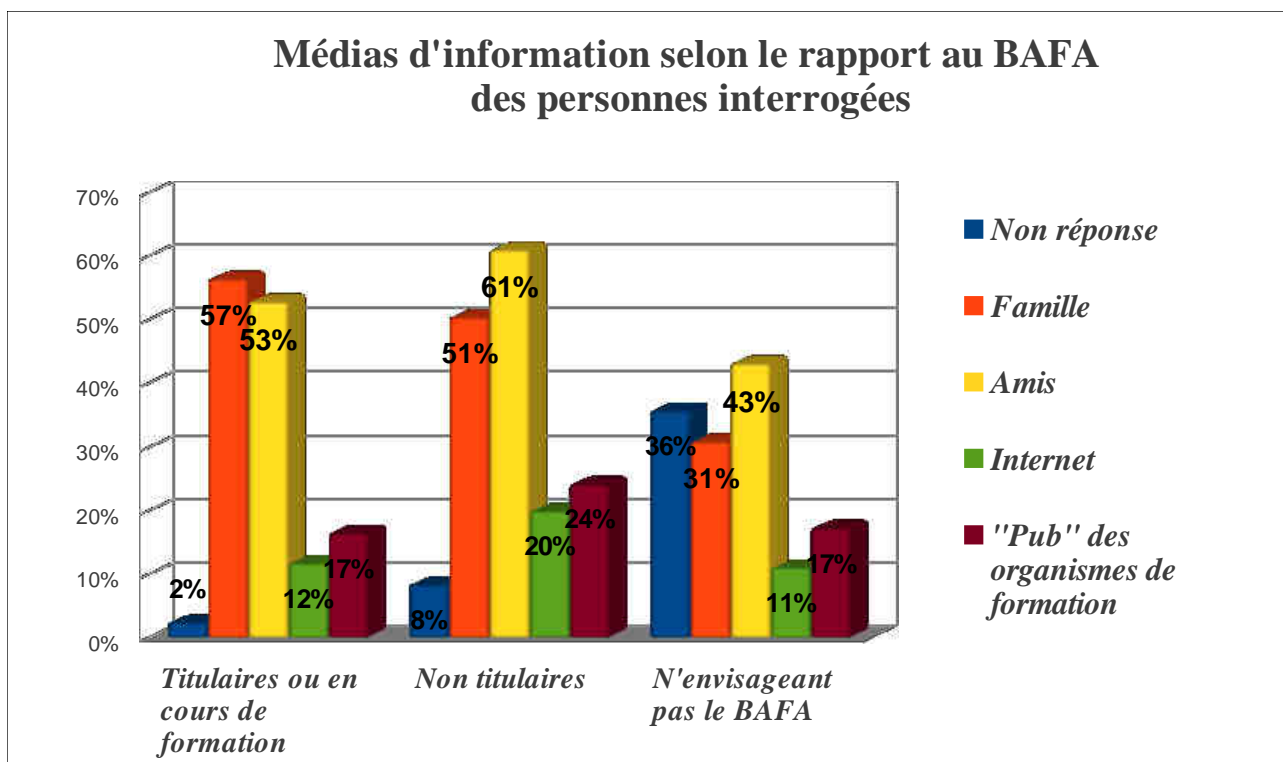
(Graphique 26)

Pour ces deux sous catégories, les données sont très similaires. Plus des deux tiers des personnes interrogées disent avoir déjà été « informés » sur le sujet. Même si ce taux est plus faible que pour l'échantillon général, la très forte proportion de personne informée laisse à penser que la communication et l'information autour du BAFA fonctionnent bien dans toutes les catégories de population. Toutefois, la nature exacte des informations disponibles reste pour le moment inconnue. C'est pourquoi il est intéressant de comparer ces données avec la nature des médias desquels les

personnes interrogées disent tirer leurs informations.

## 1.2 – ... mais non maîtrisée.

Pour cela nous avons recoupé les questions demandant la nature des supports d'information avec les différentes catégories de population que nous avons construites. Comme souvent, le taux de non réponse est plus important parmi les non titulaires que parmi les autres sous populations (36 % contre 8 % pour les non titulaires et 2 % pour les titulaires ou en cours de formation). Cette approche croisée entre nature des supports d'information et sous population permet à la fois de mesurer quels sont les moyens de communication les plus fréquemment cités (et donc d'apprécier, dans une certaine mesure, l'efficacité de ces derniers) ainsi que de mesurer les écarts entre les différentes catégories et donner des éléments de réflexions pouvant conduire à une amélioration des stratégies de communication.



(Graphique 27)

Si l'on s'intéresse en premier lieu aux médias les plus fréquemment cités, on se rend compte que ce sont les réseaux de proches qui informe le plus les membres de notre échantillon. Ainsi la



famille et les amis représentent le moyen d'information privilégié parmi toutes les populations, se positionnant largement devant les outils de communication des organismes de formation et les ressources numériques. Le rôle de l'entourage s'avère donc décisif. Mais cela introduit une dimension particulière à cette forme d'information : elle n'est pas « contrôlée ». Par ce terme nous entendons que les informations qui circulent à propos du BAFA échappent aux organismes de formation ou aux institutions chargées de développer l'animation volontaire. De fait, la nature de ces informations est difficilement appréciable. Nous pouvons supposer qu'elle résulte principalement d'un vécu individuel transmis lors de discussion, qui peut être positif comme négatif, et relativement partiel. La probable imprécision qui peut se dégager de ce type d'information peut parfois induire en erreur certains jeunes sur la nature de l'animation et participer du renforcement de certains aspects qui apparaissent contradictoires avec les valeurs d'engagement prônées par les organismes de formation (l'animation vu comme un simple travail, la dimension occasionnelle du travail ou encore les responsabilités et les fonctions qui incombent à l'animateur).

On peut également supposer que ce moyen d'information ne permet pas nécessairement la diffusion d'une information concernant les aides disponibles, les différentes étapes de la formation, ce qui pourrait participer à réduire ainsi certains des freins à l'entrée. Une information plus ciblée et plus adaptée pourrait encourager de nouveaux publics à passer le BAFA en disposant d'une meilleure connaissance préalable de l'engagement qui leur est demandé (non seulement en termes de valeurs mais aussi concernant les fonctions, les responsabilités de l'animateur sur le terrain et les coûts de formation).

Si l'on regarde maintenant les écarts entre les sous population et les médias utilisés, on remarque une utilisation plus fréquente des outils de communication issus d'internet et des organismes de formation chez les personnes non-titulaires du BAFA mais qui envisageant de le passer (20 % et 24 %) que chez les autres catégories de populations (respectivement au alentour de 12 % et 17 %). L'information via Internet fonctionne encore peu puisque seuls 10 % des titulaires et 20 % des non titulaires en ont fait usage. Elle implique d'avoir quelques connaissances sur le sujet ou une motivation déjà ancrée. Elle ne peut donc se substituer à une information papier pour le moment.

La prégnance d'une information orale, comme l'indique l'importance des réseaux amicaux et familiaux, invite à recommander ce type intervention comme levier de communication, notamment dans les établissements scolaires ou d'autres structures d'accueil. Ce que confirme d'ailleurs l'une des recommandations, relative aux moyens envisagés par les jeunes pour encourager la passation du BAFA, les plus fréquemment proposées (bien que ces résultats ne soient

que peu exploitables en raison de taux trop élevé de non réponses). Mais la compréhension des effets de la communication ne saurait être découplée d'une compréhension des organismes qui en sont responsables.

## **2 – Institutions, organismes de formation et communication autour du BAFA.**

Aborder dans cette partie la diversité des acteurs prenant part à la communication liée au BAFA et plus généralement à l'animation volontaire paraît complexe au vu du nombre des intervenants. Les entretiens menés durant l'enquête avec des responsables du BAFA au sein des organismes de formation ainsi qu'avec des responsables institutionnels liés au secteur de l'animation ont cependant permis de dégager certains enjeux récurrents. Le premier est lié aux modalités de diffusion de l'information et à l'évaluation de ses effets. Le second concerne plus particulièrement le rôle des organismes de formations comme dépositaires des outils communicationnels institutionnels.

### **2.1 – Stratégies de communications.**

Lors de nos rencontres avec les organismes de formations, la question des outils de communication a été abordée. Si la question a été jugée cruciale pour la plupart de nos interlocuteurs, il reste cependant difficile pour eux d'établir une stratégie de communication qui serait basée sur les pratiques des jeunes et les lieux qu'ils fréquentent le plus. En fait les outils de communication (principalement des dépliants, des catalogues des offres de formation et des affiches) sont principalement diffusés dans des lieux vus comme stratégiques. On y trouve ainsi les lycées et les établissements du supérieur, les centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ), les mairies ou encore les centres de loisirs. Si ces lieux sont principalement visés, c'est qu'ils recouvrent deux caractéristiques : ils sont susceptibles d'accueillir de nombreux jeunes, population cible des organismes de formation, et ils sont identifiés et facile d'accès. D'autres stratégies de communication ont été évoquées, mais elles semblent moins importantes.

On y trouve ainsi la passation d'annonce de date de stage de formation dans les journaux d'information communaux, le dépôt de catalogues dans les gares ou l'utilisation des rubriques de petites annonces dans les journaux locaux et régionaux. L'objectif étant de toucher le maximum de

public, en se basant notamment sur des habitudes anciennes (proximité avec les établissements scolaires, partenariat avec certaines collectivités territoriales et liens avec certaines associations).

Par ailleurs, la nature des outils à disposition des organismes de formation est liée à leur organisation en fédération ou réseaux nationaux. Ainsi les plaquettes de présentation et les catalogues de formation font une large place aux présentations des formations, des dates des stages ou au projet pédagogique de l'association. Les dispositifs d'aides sont également présentés, mais de manière partielle, témoignant par ailleurs d'un déficit d'information dans ce domaine (ce qui sera abordé dans la partie suivante). Les stratégies de diffusion de l'information et la conception nationale des outils de communication résultent d'un phénomène de gestion rationnelle des coûts et de mutualisation des moyens caractérisant la professionnalisation du secteur associatif. L'importance des formations à l'animation dans les budgets des associations d'éducation populaires, contribuant de manière importante à leur santé financière, ainsi que les effets de mise en concurrence entre organisme de formation induit par le système d'appel d'offre contribuent de la même manière à structurer les stratégies de communication telles que nous les avons décrites. Or ces stratégies basées sur une diffusion massive de documentation papier n'apparaissent pas comme des plus pertinentes, au regard des médias de communication utilisés par les jeunes de l'échantillon. De plus, le temps que peuvent passer les personnes chargées des inscriptions au sein des organismes de formation à expliquer le fonctionnement du site internet gouvernemental dédié à l'animation, des dispositifs d'aide ou du déroulement de la formation indique que les informations disponibles, sur papiers ou sur internet, ne sont que moyennement lues, comprises, facile d'accès ou, du moins, suffisante.

La demande d'une information « humaine », d'une démarche d'explicitation de l'animation volontaire et du BAFA de vive voix, exprimée par les jeunes paraît renforcer cette limite qu'atteint la communication sur support papier ou numérique. Ces jeunes, en exprimant des craintes liées à la durée de formation et la gestion des publics, ont sans doute besoin d'un accompagnement et d'un encouragement à passer le BAFA qui serait de nature à les rassurer et qui devrait passer par l'humain. Cette inadéquation entre outils utilisés et besoin exprimés est bien évidemment à remettre dans le contexte d'une situation économique précaire qui touche l'ensemble des associations d'éducation populaire, qui peuvent difficilement dégager une personne sur le terrain pour mettre en place une politique de sensibilisation à l'animation.

## **2.2 – Les organismes de formation comme agrégateur de l’information.**

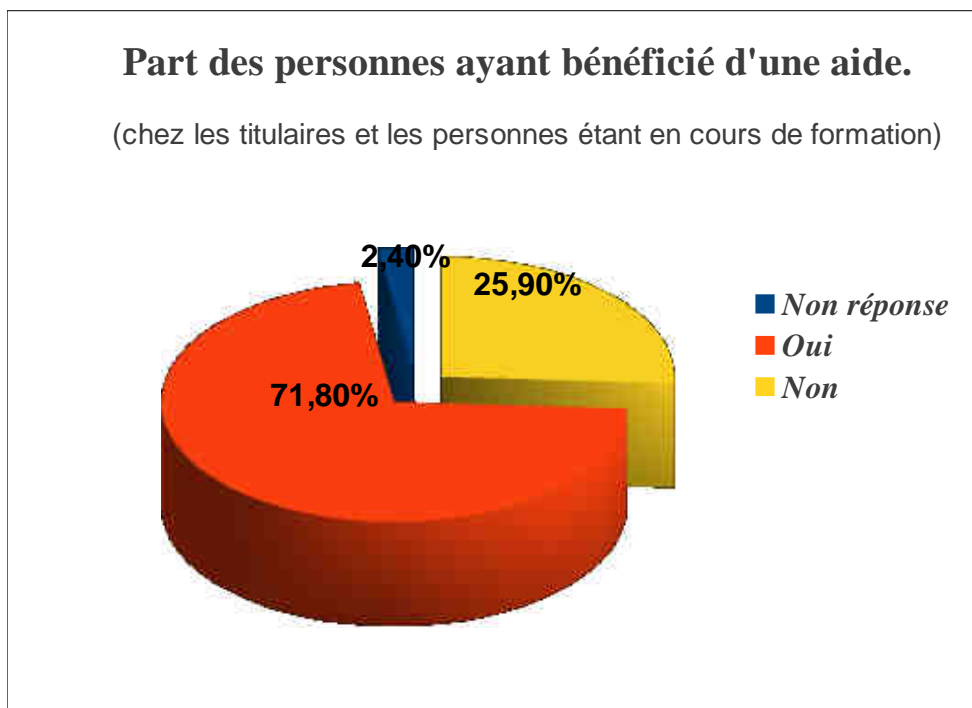
La seconde observation que nous pouvons faire sur la communication concerne la diffusion des informations issues des institutions. La plupart des institutions, collectivités ou organismes qui participent à soutenir et développer le BAFA (communes, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d’allocations familiales...) ne se chargent pas elles-mêmes de la diffusion des informations (dépliants explicatifs, dispositifs d’aide..). Si les outils de communication sont bien issus de leurs services, ce sont généralement les organismes de formation qui sont chargés de transmettre ces derniers aux candidats qui viennent faire leurs démarches d’inscription. Outre une forme d’externalisation de la communication et un supplément de travail pour les personnes en charge d’accompagner l’inscription des candidats, cette situation peut se révéler être un frein à la lisibilité de la communication. Si l’organisme de formation apparaît comme un relais pertinent, car situé au croisement des institutions et des candidats, cette position charnière rend particulièrement complexe la constitution d’une stratégie commune de communication. Il revient en effet aux organismes de transmettre l’information, d’expliquer les démarches, ce qui participe à multiplier les tâches explicatives, à brouiller les messages et les fonctions de chaque organisation ainsi qu’à rendre moins lisible le paysage institutionnel et associatif jalonnant la formation des animateurs. Un phénomène de manque de clarté qui semble se confirmer au niveau des aides à destination des stagiaires.

## **V – LES AIDES AU FINANCEMENT DU BAFA**

En cherchant à comprendre l’influence des aides sur l’incitation ou le développement de l’inscription aux formations BAFA nous nous sommes confrontés à deux difficultés principales : la complexité du système d’aides (directes et indirectes) que l’on peut identifier comme participant au financement du BAFA, ce qu’illustre notamment la diversité des modalités d’intervention des différents aidants. Ainsi en est-il de la pluralité des conditions d’attribution et des sources de financement, à laquelle s’ajoute le nombre restreint d’aides dont les critères sont suffisamment large pour toucher l’ensemble des jeunes décidés à passer le BAFA. La seconde difficulté concerne la lecture que font les personnes de notre échantillon du système et des conditions d’aides dont ils ont bénéficié, donnant lieu à des données complexes à interpréter.

## 1 – Nature des aides au sein de notre échantillon.

Parmi les personnes titulaires ou en cours de formation BAFA de notre échantillon, une très grande majorité déclarent avoir bénéficié d'une aide au financement pour passer leur BAFA. Nous avons ainsi près de 72 % des personnes qui déclarent avoir été aidés (graphique ci-dessous).



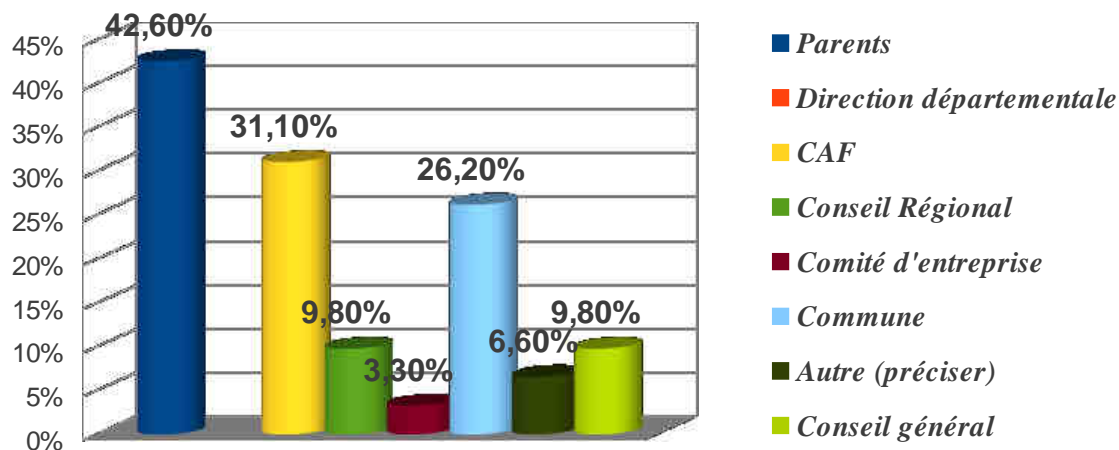
(Graphique 28)

Ce chiffre peut paraître étonnant au regard de la barrière à l'entrée que semble représenter le prix des formations, comme en témoigne les chiffres présentés précédemment. En fait ce taux global de financement rend compte d'une volonté de notre questionnaire de prendre en considération le financement des parents comme aide de financement du BAFA pour les jeunes. Ainsi, la part que représente le financement des parents (42,60 % des personnes concernées) représente la plus grande source de financement<sup>14</sup>.

---

14 Les enquêtes précédemment citées d'I. Monforte et de l'OVLEJ qui, s'intéressant à des animateurs titulaires du BAFA (ayant donc obtenu leurs trois stages), mettent en évidence que la principale source de financement reste les parents : c'est le cas pour 50 % à 60 % des stagiaires (selon les enquêtes).

### Répartition par financeurs des aides au BAFA au sein de l'échantillon



(Graphique 29)

Les aides du Conseil Régional et des conseils généraux (de l'Aisne et de l'Oise) ne concernent tout deux que 10 % de cette population en raison des critères d'attribution spécifiques. Ainsi la Région Picardie peut débloquer une enveloppe d'un montant de 400€ que le stagiaire va pouvoir répartir entre les différents stages (théorique et approfondissement) mais cette aide n'est attribués qu'aux lycéens inscrits dans des filières spécifiques (principalement dans le secteur du service à la personne). La présence de bénéficiaires d'aide des conseils généraux de l'Aisne et de l'Oise témoigne d'un recours fait par ces jeunes à ces aides et, par opposition, de l'absence d'aide directe au stagiaire mise en place par le Conseil général de la Somme. Ce dernier se concentrant notamment sur des aides indirectes dont peuvent bénéficier les structures pour leur fonctionnement ou l'organisation de stages de formation, qui n'apparaissent donc pas ici.

Les aides accordées par les communes concernent quant à elle un quart de l'échantillon des titulaires ou en cours de formation. Si les communes se placent en troisième position après les financements des parents et de la CAF, il reste difficile de préciser les modalités des aides (les montant des aides pouvant être variables d'une commune à l'autre, tout comme les moments auxquels elles interviennent).

Les aides de la direction départementale ne concernent pas l'échantillon. Cela est principalement dû à la départementalisation des dispositifs, effective depuis le premier janvier 2012, et aux critères d'attribution se concentrant exclusivement sur les stages d'approfondissement. Les

dates de passation des questionnaires, conjugué à celle de la mise en œuvre de ces aides arrivant en fin de parcours explique cette absence. On peut néanmoins supposer que la catégorie « autre » recouvre, au moins en partie, les aides précédemment attribuées par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie.

Enfin, les aides octroyées par la CAF n'ont été attribuées qu'à un tiers de l'échantillon bien qu'elles ne soient conditionnées par aucun critères sinon la poursuite du BAFA jusqu'au stage d'approfondissement. Une carence qui peut se comprendre par la grande part de l'échantillon qui commençait sa formation durant l'été 2012, qui n'estimerait alors pas bénéficier concrètement de l'aide proposée par la CAF, celle-ci arrivant en fin de parcours de formation. En moyenne, sur la période 2002-2010, les aides de la CAF ont été attribuées à plus de 57 % des diplômés du BAFA. Ce qui témoigne d'un fort recours à cette aide. L'aide de la CAF apparaît comme l'aide institutionnelle la plus fréquemment citée, et semble être celle qui touche le plus de diplômés BAFA. L'ancienneté du dispositif, qui remonte au milieu des années quatre-vingt-dix peut expliquer son succès. Il est également raisonnable d'envisager que la médiation faite par les organismes de formation produit ses effets, cette aide étant la seule du département à ne pas être limitée par des critères sociaux, économiques ou géographiques, elle est largement présentée aux candidats désirant s'inscrire. Il est néanmoins regrettable que ce dispositif ouvert à tous ne soient pas utilisé, entre 2002 et 2010, par plus de 40 % des titulaires du BAFA<sup>15</sup>. Une marge de progression réelle existe concernant l'aide de la CAF, en dehors des effets liée à la baisse du nombre de candidat au formation à l'animation volontaire.

## ***2 – Répartition des aides par catégories socioprofessionnelles.***

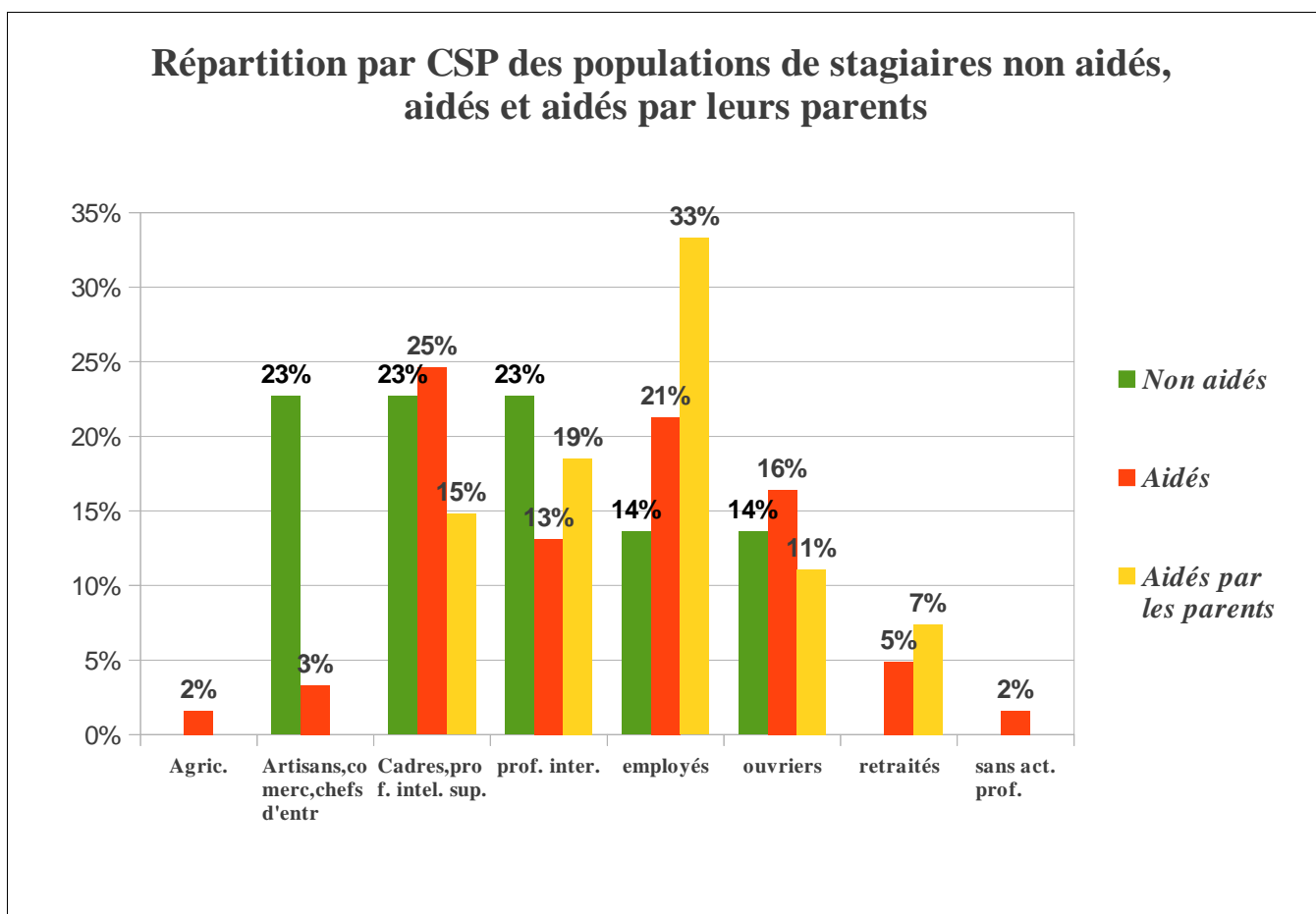
Si, dans l'étude des aides dont bénéficient les stagiaires BAFA, on exclue les aides des conseils généraux de l'Aisne et de l'Oise, et mis à part les conditions restrictives du conseil régional de Picardie, il est extrêmement complexe de connaître de manière exhaustive les critères et natures des aides apportées par les communes, les employeurs ou les comités d'entreprises, qui nécessiterait une connaissance fine de ces dispositifs mêlés à une approche individuelle. La difficultés d'accès aux différents critères, véritable frein à l'analyse des effets du dispositif d'aide mis en place à l'échelle du département, nous a conduit à développer une approche mobilisant les caractéristiques sociales des populations bénéficiant ou non d'une aide, plutôt que d'avoir une approche orientée

---

15 Ces moyennes sont issus des données communiquées par la CAF de la Somme et par la DDCS durant l'enquête.

vers la répartition des aides des financeurs ou de leurs montants respectifs au sein de la population des stagiaires.

Le quart des personnes titulaires ou en cours de formation affirmant ne pas avoir été financé est issu à 75 % des classes moyennes ou moyenne supérieures. Cette très forte sur-représentation permet de faire l'hypothèse qu'une partie d'entre eux a été aidé par ses parents sans pour autant considérer cette aide comme un financement extérieur. Ce qui confirmerait le rôle déterminant des familles dans l'accès au BAFA. L'autofinancement par l'inscrit (hors dispositifs adressés à des publics très ciblés) reste un phénomène marginal qui participe de l'aggravation du frein économique à l'entrée dans la formation. Mais ces phénomènes sont également dépendants des ressources économiques et sociales dont sont dépositaires les jeunes inscrits en formation BAFA. Le graphique suivant compare les origines sociales de différentes populations que nous avons construites. Nous comparons donc, parmi les personnes qui les personnes titulaires du BAFA ou qui sont en cours de formation, ceux qui ne déclarent pas avoir perçu d'aide, ceux déclarant avoir touché une aide et



enfin ceux déclarant une aide des parents (qui peut être cumulée avec d'autres formes d'aides).



(graphique 30)

Nous pouvons analyser ce graphique selon deux angles. Le premier consiste à regarder quelles catégories sociales sont les plus aidées (par les institutions et les parents), et à l'inverse, celles qui en profitent le moins. Ainsi, les enfants dont le père est artisan, chef d'entreprise ou commerçant ne perçoivent majoritairement pas d'aide. A l'inverse, les proportions relativement élevées des enfants aidés issus des catégories des classes moyennes inférieures (employés) et ouvrière (plus du tiers des aides déclarées pour ces deux catégories), et la relative faiblesse de leur représentation dans la catégorie non-aidée paraît appuyer l'utilité d'une démarche d'aide basée sur des critères économiques et sociaux.

Le second angle de lecture porte sur la répartition des catégories sociales en fonction des catégories « non aidés », « aidés », « aidés par leurs parents ». Ainsi, la part de stagiaires BAFA issus de la classe moyenne inférieure ne bénéficiant pas d'aides reste assez élevée, représentant plus d'un quart de la population des non aidés (28 %). Ce résultat semble indiquer un frein induit par une méconnaissance des aides, l'importance des aides concernant les dernières étapes de la formation (rappelons que la grande majorité de l'échantillon analysé est en stage théorique) ou encore une difficulté d'accès aux formulaires et modalités de demande de financement dont les fondements se retrouveraient dans l'inégale distribution du capital social et les écarts de maîtrise des codes inhérents aux institutions qu'elle engendre<sup>16</sup>.

Les stagiaires dont le père est employé constituent une population intéressante en ce sens qu'elle révèle des spécificités marquées. Si cette population semble globalement bénéficier de soutien pour passer le BAFA (ils représentent 21 % des stagiaires aidés et ne représente que 14 % de ceux ne bénéficiant pas d'aide) on peut remarquer la proportion importante que prend pour cette population l'aide des parents. Les enfants d'employés représentent ainsi le tiers des personnes aidé par leurs parents. Cette surreprésentation indique une dépendance plus grande aux ressources parentales. Elle illustre également les limites des aides financières qui ne paraissent pas suffisantes pour les jeunes issus d'une catégorie charnière plus sensibles aux freins économiques liée à la poursuite de la formation. Ce qui implique une tranche de la population plus fortement soumise aux aléas économiques, tant du point de vue des ressources mobilisables par les parents que du point de vue des critères et des montants des aides attribuées.

---

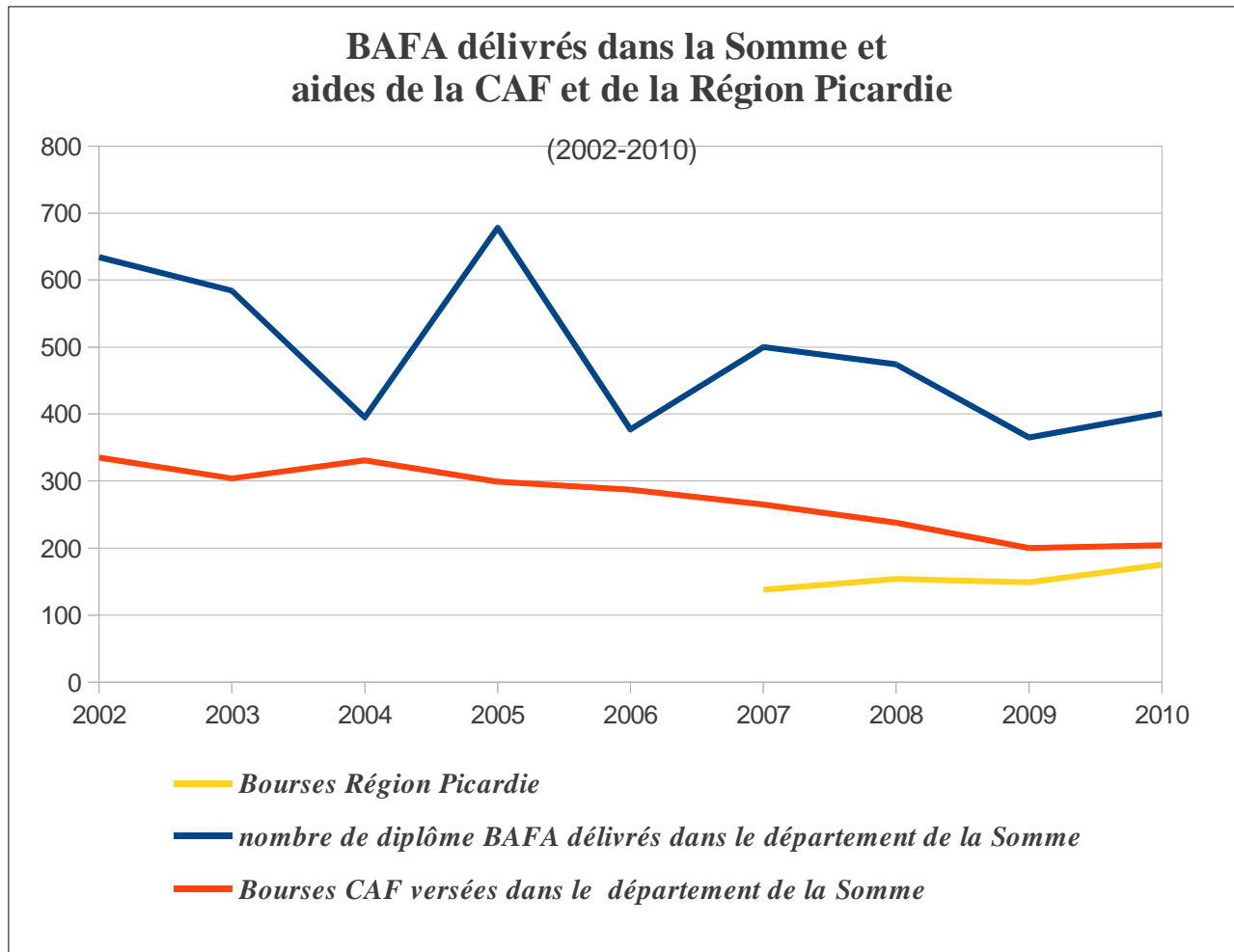
16 Nous renvoyons ici à la vaste littérature scientifique consacrée aux conditions sociales et leurs influences sur le rapport aux différentes institutions, dont les travaux furent notamment inspirés par les recherches de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron consacré à l'école : Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, Le Sens Commun, 1970.

Les jeunes issus des classes moyennes et supérieures (professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures) se déclarent moins aidés que les autres, puisqu'ils tendent à représenter 50 % de cette catégorie. Ce qui s'expliquerait par les critères économiques et sociaux des aides institutionnelles, destinés à aider les populations les plus économiquement défavorisées. Cependant, on peut remarquer certaines variations entre les deux catégories socioprofessionnelles quand on regarde la proportion déclarée des aides reçues. Les stagiaires issues de la catégorie cadre, profession intermédiaire déclarent plus souvent être aidés que ceux issus des professions intermédiaires (25 % contre 13 %), mais moins par leurs parents (15 % contre 19 %). Ces résultats peuvent s'expliquer par une plus grande autonomie financière des jeunes issus de la catégorie la plus socialement élevée, facilitant ainsi un plus grand taux d'autofinancement comme le suggère la réduction progressive de la proportion de stagiaires aidés quand on s'élève dans la hiérarchie sociale.

Néanmoins, ces éléments d'analyse paraissent incomplets et insuffisants pour comprendre le réel impact des aides et la capacité d'autofinancement des jeunes de l'échantillon. Comme nous l'avons dit précédemment, le fait de ne pas pouvoir connaître précisément la nature exacte des aides, le moment de leur attribution, leurs montants et la proportion restant à la charge du stagiaire sont des freins réels à l'évaluation de l'efficacité des dispositifs publics mis en place. Les données récoltées par les questionnaires et relatives aux aides (type de financeurs, montant approximatifs des aides perçues) se sont révélées inexploitable, le peu de réponses obtenues ne permettant pas de produire une analyse statistique crédible.

L'analyse des aides liées au BAFa nécessite au préalable la constitution d'un véritable inventaire des aides afin de pouvoir, dans un second temps, récolter des données issues des différentes collectivités, administrations et organismes participant au financement des formations à l'animation volontaire. La comparaison avec les aides perçues par les stagiaires BAFa pourrait alors être entreprise au sein des stages de formation par un questionnaire spécifique, permettant de recouper les données socio-démographiques et les modalités précisément établies et figurant comme modalités de réponses. Il serait alors possible de généraliser une compréhension des effets incitateurs de certaines aides comme nous le proposons pour les aides de la CAF et de la Région Picardie avec le graphique et l'analyse qui suivent.

### 3 – Des aides incitatives ? Les dispositifs de la CAF de la Somme et du conseil régional de Picardie.



(Graphique 31)

Il s'agit ici de comparer, sur la période 2002-2010, le nombre de bourses BAFA accordées par la CAF de la Somme et le nombre de diplômes attribués dans le département. Le nombre de bourses attribuées par la CAF a chuté d'un peu plus d'un tiers (de 340 en 2002 à 200 en 2010). Cette baisse tendancielle est continue et linéaire, contrairement aux variations du nombre de diplôme BAFA délivrés sur la période qui, bien qu'en baisse (environ un tiers en moins sur la même période, de 600 à 400), connaît des variations non linéaires. La corrélation semble pour partie pertinente mais on sait par ailleurs que la CAF ne délivre cette aide qu'à la fin de la formation. Il s'agit donc moins d'un impact des bourses CAF sur la passation du BAFA que l'inverse : cette courbe semble retraduire la diminution du nombre de candidats et de diplômés du BAFA. On peut de ce fait s'interroger sur la capacité incitatrice de cette aide.

Les variations accidentées du nombre de BAFA et sa faible influence sur le nombre de

bourses délivrées par la CAF laissent à penser qu'il existe d'autres facteurs extérieurs bien plus déterminants. La disparition de certaines aides ou la création de nouvelles peuvent participer à expliquer ces variations. La difficulté est alors de regrouper sur une période suffisamment longue des données d'origines disparates. Par exemple, l'aide au BAFA du Conseil régional de Picardie est une création assez récente puisqu'elle date de 2007. Son impact reste cependant limité en ce qu'elle est attribuée uniquement à des lycéens suivant des filières professionnelles spécifiquement orientés vers les CAP et BEP des filières carrières sanitaires et sociales, services aux personnes et petite enfance. En moyenne sur la période 2007-2010, cela correspond à 154 aides annuelles à l'échelle régionale<sup>17</sup>. La création de cette aide n'a apparemment pas eu d'influence sur le nombre global de BAFA délivrés sur le département, même si le manque de recul et le temps de formation relativement long de ces parcours nous invite à la prudence.

Au-delà des résultats purement quantitatifs, l'engagement de la région envers le BAFA mérite d'être analysé plus en profondeur. En effet, les raisons présidant à la création de cette aide, la forme qu'elle prend et les raisons invoquées afin de légitimer les critères d'attribution indiquent certaines représentations liées au BAFA. Ces représentations du BAFA, mobilisées par une institution, un organisme de formation ou une collectivité participent à cristalliser autour de l'animation un certain nombre de visions parfois contradictoires, pouvant contribuer à créer un certain flou.

## **VI – LES REPRÉSENTATIONS PLURIELLES DU BAFA : UN FREIN INVISIBLE ?**

Dans cette partie il s'agit désormais de rendre compte des différentes représentations et manière dont le BAFA peut être envisagé par les acteurs institutionnels, associatifs ou privés. En se basant sur les entretiens que nous avons réalisés, mais également sur les données récoltées à travers le questionnaire, nous voulons éclairer une dimension souvent omise : les visions différentes, diverses, parfois concurrentes que peut revêtir le BAFA. Il s'agit alors de rendre compte de ces multiples dimensions et du flou qui en résulte en abordant premièrement les représentations qui peuvent être liées au BAFA en lui-même, puis, le contexte dans lequel s'insère ces représentations plurielles, et en insistant sur les transformations que connaît le monde associatif, son économicisation

---

<sup>17</sup> Cette moyenne est issue des données communiquées par le Conseil Régional de Picardie lors de notre enquête.

notamment.

## **1 – Un statut imprécis.**

Ainsi, lors de notre entretien avec l'un des responsables de la carte Cursus, dispositif dans lequel s'inscrit l'aide du Conseil régional de Picardie à destination du BAFA, la volonté qui présidait à la création de cette aide nous a été exposée. Cette aide a été pensée comme destinée à aider les diplômés des CAP et BEP des filières sociales à s'insérer dans le monde du travail. L'objectif étant « *de leur donner toutes les armes pour s'insérer* »<sup>18</sup>. La justification des critères restrictifs à une population spécifique des jeunes de la région est avancée comme la volonté d'aider des jeunes issues des familles les plus en difficulté<sup>19</sup>. Dans cette perspective, le BAFA est vu comme un facteur d'intégration professionnelle. Une dimension que l'on peut retrouver chez d'autres organismes financeurs du BAFA ou encore au sein des missions locales. Certains des responsables des formations BAFA au sein des organismes de formation nous ont ainsi signalé la présence de stagiaires envoyés par des missions locales. Ces organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre leurs « problèmes d'insertion sociale et professionnelle » paraissent recourir aux formations au BAFA comme une forme de socialisation au monde du travail. En résulte parfois des interprétations contradictoires concernant la nature de la formation que ces stagiaires effectuent :

*« quand le jeune voit ça comme quelque chose de professionnalisant il y a un problème, c'est qu'il y a méconnaissance de ce qu'est le BAFA réellement »<sup>20</sup>.*

Une méconnaissance qui semble partagée par certains conseillers de la mission locale, appelant les organismes de formation pour savoir si les candidats qu'ils envoient vont, d'après eux, réussir la formation, ou encore demander les “notes” des stagiaires. Si ces anecdotes relatées lors de nos entretiens peuvent prêter à sourire pour les personnes connaissant le milieu de l'éducation populaire, elles indiquent une méconnaissance de la nature du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, du déroulement de la formation mais également une certaine forme de « détournement » d'un diplôme non professionnel dans une visée d'insertion qui, elle, se veut

---

18 Extrait d'un entretien réalisé avec l'un des responsables de la carte Cursus, Service éducation du Conseil régional de Picardie.

19 Duru-Bellat M., *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006. ; Ringer F., Geay B. et Millet M. (dir.), « Les contradictions de la démocratisation scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149, 2003.

20 Extrait d'un entretien réalisé avec un responsable de formation BAFA.

professionnelle. Dans une autre configuration, le récit fait par les responsables de formation BAFA concernant le cas de personnes assez âgées qui viennent en reconversion après une période de chômage est également révélateur de cette représentation professionnalisante du BAFA. Dans l'optique d'une reconversion, d'un changement de filière, des nourrices et des assistantes maternelles se décident à passer le BAFA et y voient un "plus" pour leur emploi. Le BAFA est alors envisagé ici comme vecteur d'insertion professionnelle.

Ce faisceau de tendances se conjugue avec l'insistance qu'ont les responsables des organismes de formation à rappeler durant nos entretiens que le BAFA n'est pas un diplôme professionnel, qu'il est destiné à former des animateurs occasionnels et non suppléer à la formation professionnelle d'animateurs titulaires au sein de structures d'accueil. Cette récurrence est pour eux le moyen de rappeler que de nombreuses personnes ne savent pas précisément ce qu'est le BAFA et le type d'emploi qu'il permet d'obtenir : à savoir saisonnier, faiblement rémunéré et occasionnel. Ce qui ne paraît pas, d'après les remontées que nous avons eu du terrain, être compris par une bonne partie des stagiaires ou des personnes qui viennent se présenter aux organismes de formation pour se renseigner ou s'inscrire. Nous assistons en fait à une certaine confusion entourant le BAFA. Comme son nom l'indique, il est le gage d'aptitudes de ses détenteurs à exercer une fonction. Mais il n'est pas le garant de compétences circonscrivant une profession. Cette distinction entre diplôme professionnel et brevet d'aptitude à exercer une fonction nécessite une précision.

Nous considérons ici la profession comme une activité déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence. Généralement reconnue et légitimé par un parcours de formation long et spécifique, sanctionnée d'un diplôme, elle renvoie à l'existence plus ou moins affirmée d'une « identité professionnelle » déclarée. D'autre part, la fonction renvoie plutôt à un rôle tenu par une personne dans la société, et la place occupée par celle-ci dans un ensemble. La fonction renvoie donc au rôle et à la position d'un individu, ici l'animateur dans un dispositif de prise en charge par l'État de la jeunesse, plutôt qu'à une activité permanente assurant un revenu et des moyens d'existence. Or, si le BAFA est destiné à former des animateurs volontaires, exerçant, de manière occasionnelle, une fonction d'encadrement éducatif auprès des enfants et des jeunes dont ils ont la responsabilité au sein d'une structure d'accueil, sa perception par certains candidats ou par des institutions spécialisées dans l'insertion professionnelle ne l'envisageraient pas ainsi. Une confusion entre fonction et profession qui confère parfois au BAFA une valeur professionnalisante dont il n'est, législativement parlant, pas doté. Nous sommes ici confronté à la différence entre caractéristiques législatives et usages sociaux différenciés du BAFA. Mais la confusion entre fonction et profession n'explique pas tout. La place relativement basse qu'occupe le BAFA dans

l'échelle de formation à un métier, n'empêche pas certaines personnes en situation sociale précaire, en voie de reconversion après un licenciement ou voulant parfaire une formation professionnelle, de conférer à ce brevet d'aptitude une fonction professionnalisante. L'usage social qui est fait du BAFA, dans le cadre de l'insertion professionnelle, relève alors de la mise en place, pour les personnes les plus fragiles socialement (jeunes et personnes issues des classes les plus dominées de la société) – et, dans une certaine mesure, par les organismes chargés de leur insertion sociale et professionnelle –, de stratégies compensatoires, pouvant palier à une formation professionnelle efficace, ou complétant celle, déjà obtenue, mais jugée non suffisante pour s'assurer un moyen d'existence.

Mais cette vision du BAFA, si elle est régulièrement critiquée et dénoncée par les organismes de formation, est paradoxalement entretenue. Le BAFA est toujours présenté comme non professionnalisant, mais ces derniers ont cependant tendance à valoriser l'avantage que peut représenter sa détention lors de la recherche d'emploi chez le jeune. Ce que nous explique un des responsables des formations BAFA que nous avons rencontré :

*« C'est un argument de plus pour le CV. C'est professionnalisant sans l'être. L'employeur le voit aussi comme un élément qui montre que le jeune est impliqué, a déjà pris des responsabilités. Le BAFA est un plus pour l'employabilité des jeunes, ça montre qu'ils ont de l'expérience ; qu'ils ont déjà été en situation de travail, ont déjà travaillé en équipe, exercé des responsabilités, même à une petite échelle. Un petit plus qui fait que l'employeur peut déclencher l'embauche, même quand le boulot à rien à voir avec l'animation ».*

Cette situation paradoxale participe à expliquer la confusion qu'il peut exister autour du BAFA. Il n'est pas, dans les textes législatifs, un diplôme professionnalisant, mais il continue d'être vu comme un « plus », un gage d'insertion professionnelle et sociale, garant d'une certaine forme d'expérience et de responsabilité. Ce qui est mis en avant, ce sont avant tout les compétences que les jeunes (nous noterons ici que ce discours ne s'adresse qu'aux plus jeunes des stagiaires) vont acquérir à travers la pratique de l'animation, et non du BAFA en lui-même. La valorisation des activités d'encadrement de la jeunesse, des responsabilités que cela induit, d'une capacité à travailler en équipe, de l'aspect volontariste dont bénéficieraient les animateurs ainsi que la preuve d'une implication au travail sont autant d'éléments présentés comme pouvant être distinctifs dans un marché du travail concurrentiel et très contracté. L'exercice de la fonction d'animateur serait alors la démonstration, pour un employeur, de la bonne employabilité d'un candidat. Une perception

relativement partagée et répandue qui peut contribuer à entretenir un flou sur le statut de la formation chez les candidats au BAFA de tous âges, mais également parmi les différentes institutions en charge de l'insertion professionnelle et sociale. Ce serait alors, non pas la formation en tant que telle, mais la pratique de l'animation et les représentations sociales qui lui sont liées qui expliquerait cette vision professionnalisante du BAFA. Or, et de manière concomitante, le BAFA est toujours présenté par les organismes de formation comme un espace d'engagement plus que comme « simple job ».

## **2 – Le BAFA un engagement ?**

Fréquemment regrettée, cette vision de l'animation comme « simple job » par les jeunes entre en confrontation avec les valeurs portées par le milieu de l'éducation populaire. Il ne s'agit pas ici de revenir sur les effets socialisant de la formation aux normes de l'éducation populaire et l'apprentissage de ressources spécifiques liées à l'animation comme a pu le montrer Jérôme Camus<sup>21</sup>. Mais de montrer que les représentations liées au BAFA, notamment chez les jeunes non-titulaires, peuvent diverger de celles des formateurs. Cela conditionne également la vision que ces derniers peuvent avoir des candidats et des stagiaires à l'entrée de la formation. Régulièrement présentés comme des jeunes ne connaissant l'animation que par « *ce qu'on pu en dire leurs copains* », une distinction opère avec ceux qui savent ce qu'est l'animation, qui ont été marqués par les accueils collectifs de mineurs, qui connaissent « *les contraintes de la vie en groupe* », « *ce que c'est le BAFA*<sup>22</sup> ». Très minoritaire dans les cohortes de nouveaux animateurs, cette frange de la population correspond à celle qui est attendue par les formateurs et répond le plus aux valeurs et pratiques qu'ils disent porter à travers le projet pédagogique de leur association. Le travail de formation impliquant notamment de déconstruire l'image de l'animation comme forme de vacances (« *guitare, feux de camp et alcool* ») qui peut encore être évoquée, mais surtout déconstruire l'idée du simple « *convoyage de gamin* ».

L'idée de l'animation comme travail “comme les autres” contribue, du point de vue des organismes de formation, à affaiblir la vision politique que ces derniers confèrent à l'animation volontaire. Vision qu'ils puisent dans l'histoire des mouvements d'éducation populaire et dans le

---

21 Jérôme Camus., « Pratiques juvéniles et entrées dans la vie. Les animateurs de centres de loisirs. », Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de B. Geay et G. Mauger, (EHESS), Soutenue le 28/11/2008.

22 Ces extraits et les suivants sont issus d'entretiens réalisés avec les responsables des formations BAFA des organismes de formation.



rôle de transformation sociale et d'émancipation dont ils se revendiquent. Cette cristallisation autour des valeurs paraît se confronter à une vision plus pragmatique portée par une majorité de stagiaires. Un constat qui peut en partie s'expliquer par une socialisation au secteur de l'animation et de l'éducation populaire relativement faible parmi la population générale. L'image d'une formation pouvant être un plus pour l'insertion sur le marché du travail peut apparaître comme concurrente à la dimension pédagogique et éducative de l'animation portée par les formateurs. De là naîtrait une forme de discours paradoxale où les formateurs insisteraient sur la dimension pédagogique et le rôle éducatif des animateurs, entrant en contradiction avec une vision plus économique des stagiaires. Ces deux visions concurrentes sont sans doute à lier à un effet de génération. Les tenants d'un discours assimilant le BAFA à un espace d'engagement sont, ici, des professionnels de l'animation dont l'âge est avancé (plus de quarante ans). La vision du BAFA comme source de revenu est elle une spécificité des plus jeunes. Bien qu'il soit difficile d'après les données que nous avons, d'affirmer qu'il existe une fracture générationnelle qui cristalliserait les représentations différentes du BAFA et de l'animation, nos observations conduisent à prendre en compte cette dimension. La précarisation du marché du travail, l'allongement des durées d'étude et de la prise d'indépendance, les effets de la crise économique et financière durant ces dernières années ont sans doute contribué à modifier la perception de l'animation. Face à l'accroissement de la précarité économique, l'importance accordée aux valeurs d'engagement prônés par les associations peut apparaître secondaire aux yeux des jeunes. La perception de l'animation comme potentielle source de revenus apparaît, d'après nos analyses, comme minime. Ce qui ne signifie pas que les stagiaires BAFA ou les futurs postulants n'y voient pas une source de revenu mais probablement que cette source de revenue est considérée comme secondaire, faible et aléatoire.

À cela s'ajoute également les transformations du monde associatif et sa professionnalisation. Les difficultés économiques des associations d'éducation populaires, et plus largement du secteur associatif, sont réelles. Le BAFA représente une source de revenu non négligeable pour les organismes de formation (près du quart de leur chiffre d'affaires pour les plus actifs dans ce secteur) et conditionne l'existence de l'association et la possibilité de poursuivre d'autres activités moins économiquement rentable mais qui incarnent les valeurs, propres au modèle de l'économie sociale.

Le BAFA devient donc un enjeu important pour ces associations, engagés par ailleurs dans un processus de rationalisation du travail, du développement de la logique gestionnaire et inséré dans un système concurrentiel induit par les appels d'offre émis par les collectivités<sup>23</sup>. C'est en fait

---

23 Sur ce point, voir M. Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, « Le liens social », Presse Universitaire de France, Paris, 2009.

tout l'écosystème de l'animation qui est soumis à cet impératif de gestion et de rentabilité économique. Le développement de structure d'accueil dans les communes ces dernières années, conjugué à l'importation, dans le secteur public, des logiques managériales issues du secteur privé, a conduit au renforcement d'une logique de marché, dans un domaine fortement marqué par les valeurs portées par les associations d'éducation populaire. L'arrivée de nouveaux acteurs, affichant une démarche marchande, opposée à la logique d'utilité sociale dont se revendiquent les formateurs que nous avons rencontré, introduit une dimension concurrentielle nouvelle. Le développement de partenariat avec des structures d'accueil ou de convention avec certaines communes illustrent en partie cette transformation du secteur. Le glissement progressif des organismes de formation, revendiquant toujours un engagement éducatif et une volonté émancipatrice, se trouve confronté à la situation concrète de leur survie économique et au développement de pratique les assimilant à des prestataires de services. L'établissement de conventions avec des objectifs participe à établir une relation de prestataire dont certains organismes de formation ont une certaine difficulté à assumer les contraintes. Les valeurs du volontariat peuvent être difficilement conciliable avec la contrainte de formation d'un contingent de stagiaires envoyés par la structure d'accueil.

De même, la pression économique et la concurrence qui s'établit entre les différents organismes de formation au sein d'un même territoire peut conduire au renforcement de ces contradictions entre affichage des valeurs d'émancipation et usages de pratiques managériales, en conduisant par exemple, à accepter certains stagiaires malgré certaines réticences, tant le besoin de « faire du chiffre » se renforce à mesure que la précarité économique des associations augmente. Cette pression économique peut notamment conduire à produire un discours où les valeurs sont surinvesties et l'économie particulièrement dénoncée. La crispation économique et la nécessité gestionnaire subie entre en contradiction avec l'engagement qui est revendiqué par les salariés comme constitutif de leurs professions et de leur secteur. L'affirmation des valeurs, tant dans nos entretiens que dans la formation ou les outils de communication, seraient d'autant renforcé qu'il sert la stratégie économique des organismes de formations. Mais la confrontation des réalités économiques et des valeurs défendues peut tout autant que le statut paradoxal du BAFA, contribuer à entretenir un flou autour de ce que représente l'animation. La perception par les organismes de formation de ces jeunes peu « motivés » car peu réceptifs aux valeurs est sans doute, en plus des effets de liées à l'inégale socialisation à l'animation, la perception d'un choix économique fait « faute de mieux ». L'insistant rappel des valeurs portés par les organismes de formation et des fonctions éducatives de l'animateur sont, sans doute, tout autant avérée que menacée par la pression économique existante. Les deux pôles, coexistants, peuvent entrer en contradiction et entretenir les

différentes perceptions et usages sociaux qui sont attribués au BAFA, et permettent de recontextualiser les différentes positions des acteurs, qu'ils soient formateur ou stagiaire, commune ou organisme de formation, dans un ensemble interdépendant plus vaste dont nous n'avons ici que retracer, de manière grossière, le contour.

## **VII – FREINS ET PRÉCONISATION :**

### ***1 – Contraintes méthodologiques***

Il s'agit à la fois de recenser les problèmes rencontrés dans le traitement des informations recueillies par questionnaire, de leurs difficultés de traitement, mais également d'aborder la question de l'accès aux informations nécessaires à la réalisation d'un bilan exhaustif à l'échelle du département concernant le BAFA.

#### **1.1 – Concernant le traitement des questionnaires**

- Comme souvent dans des études par questionnaires auto-administrés, le faible taux de retour est un frein, renforcé par la part de questionnaires que nous avons jugés inexploitable au vu du caractère farfelu de certaines réponses issues d'une population parfois jeune en âge. Nous avons ainsi écarté une trentaine de questionnaires dont les réponses ne paraissaient pas crédibles (profession du père : superman...).
- L'une des difficultés dans le recueil des données du questionnaire était de parvenir à cerner deux types de population : les non titulaires du BAFA d'une part, pour tenter de comprendre les freins à l'inscription en formation et, de façon conjointe, les personnes titulaires ou en cours de formation BAFA. Seul un travail sur ces deux populations à l'aide d'un questionnaire à plusieurs volets permettait l'étude comparative des représentations de l'animation entre les deux populations et un premier bilan sur les aides et la diffusion de l'information sur le BAFA. En découle malgré tout un biais, celui d'un investissement plus grand des titulaires dans le questionnaire (plus concernés et ayant des représentations plus claires de l'animation) et du taux élevé de non réponses chez les non titulaires.

## 1.2 – Concernant l'accès aux informations à l'échelle départementale

- Durant la réalisation de l'enquête, nous avons été confrontés à l'impossibilité de connaître avec exactitude le nombre d'inscrits en stage théorique, pratique et d'approfondissement rendant impossible toute tentative d'évaluation des décrochages en cours de formation. La conception actuelle des logiciels administratifs issus du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative permet de faire le lien entre les individus, les organismes de formation et la DDCS. Cette orientation se révèle en revanche peu adaptée au traitement statistique puisqu'il est aujourd'hui impossible d'en extraire des données. Or nous n'avons à ce jour aucune autre base chiffrée sinon celles de chacun des organismes de formation qui présentent d'autres biais : différences des variables inscrites, peu de données sur l'origine sociale des individus, difficulté de suivi lorsque les inscrits changent d'organisme de formation en cours de BAFA, et relative réserve à communiquer les données chiffrées au regard de l'importance économique que prend le BAFA dans leurs budgets. Les données de la CAF présentent l'avantage d'une plus grande ancienneté, mais ne concernent que les stagiaires boursiers ayant terminés leur formation. Cette difficulté d'accès aux données est évidemment renforcée par les législations en vigueur concernant la protection des données personnelles des individus mais n'apparaît pas comme un frein indépassable au regard des travaux universitaires menés, grâce à un encodage préservant l'anonymat, sur la population des étudiants picards et s'appuyant sur les bases de données du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche<sup>24</sup>. La difficile exploitation des données départementales est non seulement un frein à l'enquête mais se révèle également être un frein à l'évaluation des politiques publiques menées par les différentes institutions concernées. Dans un contexte de compression des dépenses marqué par la recherche d'une efficacité de l'action publique, l'absence d'indicateurs plus développés relatifs à la formation au BAFA se révèle pénalisant.
- De même, l'absence de cartographie ou d'un inventaire exhaustif des différents modes de financement, des moments où ces aides sont versées (stage théorique, pratique ou d'approfondissement) ainsi que des organismes qui les mettent en place ne permet pas de

---

24 Le programme de recherche PIC-ETU mené par le Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique (R.Balac, F.Lébaron, financement du conseil régional de Picardie) porte sur les dynamiques socio-démographiques du monde étudiant en Picardie et sur les enjeux de la mise en indicateurs des « réussites » et des « échecs » étudiants.

saisir la situation réelle des aides disponibles dans le département.

## **2 – Préconisations :**

### **2.1 – Pour les dispositifs d'aides :**

- Mise en place d'outils statistiques permettant d'assurer le suivi des stagiaires sur leur cycle de formation et donc de voir les arrêts, les abandons, la durée moyenne de formation et, éventuellement, mesurer la circulation des stagiaires d'un organisme de formation à l'autre.
- Organiser une réunion de travail avec les principales institutions et associations concernées (Conseil Général, Conseil Régional, organisme de formation, CAF de la Somme, DDCS, DRJSCS, ainsi que les associations de maires) dont l'objectif serait de mettre en place, à moyen terme, une politique coordonnée dans le domaine des aides au BAFA avec notamment :
  - la réalisation d'un état des lieux exhaustif des aides existantes qui présente clairement les différents dispositifs, les organismes qui les mettent en place et les critères d'attributions (conditions de ressources économiques, filière d'orientation scolaire, commune de résidence, stade de financement du BAFA, etc.).
  - Mutualiser les statistiques des aides des différents partenaires chaque année afin d'évaluer leurs variations, les incidences sur le nombre de stagiaires et disposer d'éléments permettant d'évaluer les complémentarités ou concurrences éventuelles entre les aides.
  - Équilibrer les dispositifs d'aides au financement entre le début et la fin de la formation

### **2.2 – Pour la communication :**

- Construire des outils communicationnels communs aux différents organismes de formation (notamment un support vidéo) destiné à être présenté lors des salons, forum ou sont habituellement présentés les dispositifs BAFA. Coupler cette communication avec des interventions dans les lycées, sous forme d'interventions directes (humaines) dans les

établissements scolaires.

- Réaliser une plaquette non commerciale avec présentation de ce qu'est le BAFA, de ce qu'il n'est pas (un diplôme...) les dispositifs d'aide, le rôle de l'animateur, la différence avec un diplôme et réaffirmer le caractère « volontaire » de l'animation, à la différence d'une activité « proprement professionnelle ». Ceci afin de clarifier l'image du BAFA. Une version à destination des institutions d'insertion pourrait également être envisagée afin de rappeler le caractère non professionnel de ce brevet d'aptitude.
- Simplifier les formulaires de demande d'aide financière et des démarches d'inscription. Un formulaire commun, synthétisant les différentes aides départementales pourrait voir le jour.

### **2.3 – Pour le déroulement de la formation :**

- S'appuyer sur le réseau des animateurs du CRAJEP pour développer le retour sur expérience des animateurs et identifier les lacunes de la formation (adaptation continue du contenu de la formation) et du dispositif institutionnel.
- Poursuivre les efforts de suivis des stagiaires après la formation de base et le stage pratique afin de prévenir les abandons, et encourager les cycles complets de formation.
- Effectuer un rappel des critères des évaluations auprès des directeurs de structures afin de recentrer le stage sur l'enjeu de formation. Une modification des modalités d'appréciation dans les rapports de stage pourrait également impliquer un rappel à cette fonction du directeur. Cela en parallèle du travail effectué en formation des directeurs.

### **2.4 – A plus long terme :**

- Promouvoir les accueils collectifs de mineur (format long) afin de maintenir effectif ce vecteur de socialisation à l'animation.

## **ANNEXES :**

# Questionnaire

## ENQUETE SUR L'ORIENTATION DES JEUNES DE LA SOMME EN FORMATION BABA

Février à juin 2012 - Direction départementale de la cohésion sociale,

### Données sociographiques

1. Quelle est votre année de naissance?

2. Quel est votre sexe?  
 1. Homme  2. Femme

3. Quel est votre commune de résidence? (indiquer le code postal uniquement)

4. Pour les personnes habitant en ville, indiquer le nom du quartier de résidence.

5. Quel est actuellement votre niveau de formation?  
 1. 1ère filière générale  
 2. 1ère filière pro ou technique  
 3. terminale filière générale  
 4. terminale filière pro ou technique  
 5. études supérieures  
 6. autre (préciser)

6. Quelle est la profession de votre père?

7. Quelle est la profession de votre mère?

8. Combien de frères avez-vous?  
 1. zéro  2. un  
 3. deux  4. trois  
 5. quatre  6. plus de quatre

9. Combien de soeurs avez-vous?  
 1. zéro  2. un  
 3. deux  4. trois  
 5. quatre  6. plus de quatre

10. Quel métier envisagez-vous d'exercer?

### Loisirs et activités rémunérées

11. Quels loisirs ou activités (hors activités rémunérées) pratiquez-vous en dehors de votre activité principale (emploi ou études)?

12. Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus durant votre temps libre?

13. Faites-vous, ou avez-vous déjà fait partie d'une association?  
 1. oui  2. non

14. Avez-vous déjà pratiqué une activité bénévole?  
 1. oui  2. non

15. Partez-vous (ou partiez-vous lorsque vous étiez plus jeune) régulièrement en vacances avec votre famille ou vos amis?  
 1. oui  2. non

16. Etes-vous déjà allé(e) en centre de loisir?  
 1. oui  2. non

17. Etes-vous déjà parti(e) en colonie de vacances?  
 1. oui  2. non

18. Vos frères et soeurs, si vous en avez, ont-ils déjà participé à un centre de loisir ou une colonie de vacances?  
 1. oui  2. non

19. Avez-vous une activité rémunérée régulière ou occasionnelle (WE/vacances)?  
 1. oui  2. non

20. Si oui, quelle est-elle?

21. Comment avez-vous obtenu ce poste?  
 1. par le réseau amical ou familial  
 2. par Pôle emploi  
 3. par une agence d'interim  
 4. par des démarches personnelles

22. D'après vous quelles sont les qualités requises pour être animateur?



23. Savez-vous comment on peut se former aux métiers de l'animation?

1. oui  2. non

26. Avez-vous pensé à l'animation comme activité rémunérée?

1. oui  2. non

40. A quelle distance approximative de votre lieu de résidence l'organisme de formation est-il situé?

1. moins de 30km  2. entre 30km et 60km  
 3. plus de 60km

41. Avec quel organisme de formation/association avez-vous passé/passez-vous le BAFA?

42. Comment avez-vous choisi cet organisme?

43. Avez-vous été aidé pour financer votre BAFA?

1. oui  2. non

44. Si oui, par qui?

1. parents  2. CNAF  
 3. CAF  4. Conseil Régional  
 5. comité d'entreprise  6. commune  
 7. autre (préciser)  8. Conseil général

45. A combien s'élève approximativement le montant de cette aide?

46. Y a-t-il d'autres membres de votre famille titulaires de BAFA ou en cours de formation?

1. oui  2. non

47. Où avez-vous effectué votre stage pratique?

1. dans le même département que votre lieu de résidence  
 2. dans la même région  
 3. dans une autre région

48. Etait-ce :

1. en centre de loisirs  2. en séjour vacance (colo)  
 3. autre (préciser)

49. Selon vous, comment pourrait-on encourager le passage du BAFA?

#### Si vous êtes actuellement en cours de formation au BAFA

Si vous êtes titulaire du BAFA, passer directement à la question 54

50. A quel stade de la formation en êtes-vous?

1. stage de base  2. stage pratique  
 3. approfondissement

51. Pensez-vous continuer la formation jusqu'au bout?

1. oui  2. non

52. Pourquoi?

53. Quelles sont d'après vous les principales qualités requises pour être animateur? (en citer plusieurs)

#### Si vous êtes actuellement titulaire du BAFA

54. En quelle année avez-vous obtenu le BAFA?

55. Environ combien de semaines avez-vous exercé en tant qu'animateur depuis l'obtention du bafa?

56. Si vous avez déjà travaillé en tant qu'animateur (hors stage pratique), était-ce le plus souvent:

1. en centre de loisirs  
 2. en séjour vacances  
 3. les deux de façon à peu près égale

57. En général ces expériences vous ont-elles plu?

1. oui  2. non

58. Pour quelle(s) raison(s)?

59. Comment estimez-vous le niveau de rémunération des animateurs?

1. bon  2. passable  3. faible

60. Combien de temps comptez-vous exercer occasionnellement la fonction d'animateur?

1. ne compte pas travailler  
 2. jusqu'à la fin des études  
 3. jusqu'à l'obtention d'un emploi stable  
 4. le plus longtemps possible  
 5. ne sais pas  
 6. autre (préciser)

61. La formation au BAFA vous semble-t-elle adaptée à la pratique du métier?

1. oui  2. non



**62. Pour quelle(s) raison(s)?**

**63. Quelles sont vos impressions concernant le secteur de l'animation (qu'il s'agisse de la formation, des stages ou de vos expériences professionnelles)?**

## *Entretiens avec les acteurs des organismes de formation*

- **La place du BAFA dans la structure**

Budgets

Personnes responsables

Enjeux pédagogiques du BAFA

- **Les évolutions du nombre de stagiaires BAFA**

Idée de crise ? (baisse sensible du nombre d'inscrits sur une période durable)

Les raisons de cette baisse

Les évolutions de la formation

La professionnalisation du secteur de l'animation (en lien à la baisse des BAFA?)

Les chiffres de la structure

- **Les représentations de la jeunesse**

Quelle image ?

Les évolutions depuis 20 ans ?

Les évolutions des publics BAFA ?

- **Les aides au BAFA**

Quelles aides disponibles ?

Quelle information disponible ?

Qui (et comment) explique les démarches à effectuer aux jeunes ?

Les moyens de faire évoluer/changer les dispositifs d'aide ?

- **Préconisations pour une évolution de la situation ?**

## Entretiens avec les acteurs des institutions finançant le BAFA

- **Les critères d'attribution des aides**

Quels critères ?

Comment se fixe le montant des aides et le stade de la formation auquel elles sont attribuées ?

L'évolution des critères d'attribution

Les montants et dates de versement

Les modalités de demande (démarches à effectuer par le bénéficiaire)

- **Les changements liés à la RGPP et à la départementalisation**

Les fondements de ces politiques, questionnement sur les objectifs d'insertion professionnelle

- **Les données chiffrées**

Le total des aides par année

Le nombre de bourses

L'évolution des budgets et du nombre de bourses

- **La communication autour des aides**

Qui informe et comment ?

- **Les relations avec les organismes de formation et autres partenaires institutionnels**

- **Logiciels de centralisation des données (DDCS et Ministère)**

Visibilité des abandons

Origine sociale des stagiaires et durée moyenne de formation

Possibilité de mise en place d'un suivi ?

## **Bibliographie :**

### **Ouvrages :**

- Bourdieu P., Passeron J.-C., *La reproduction*. Paris, Minit, 1970
- Camus J., « *Pratiques juvéniles et entrées dans la vie. Les animateurs de centres de loisirs* », Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de B. Geay et G. Mauger, (EHESS), Soutenue le 28/11/2008.
- Duru-Bellat M., *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006
- Hély M., *Les métamorphoses du monde associatif*, Presse Universitaire de France, « Le liens social », Paris, 2009.
- Lebon F., *Les animateurs socioculturels*, La Découverte, Paris, 2009
- Simonet M., *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, La Dispute, Paris, 2010.
- Branche professionnelle de l'animation (Coll.), *Petite histoire de la branche de l'animation. Les partenaires sociaux racontent*, Paris, décembre 2008.

### **Articles de revue :**

- Bacou M., Camus J., Pinto V., « Faire carrière dans l'animation socioculturelle ? », *Agora débats*, N° 48, 2e trimestre 2008.
- Bruno I., « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/5 n° 55-4bis, p. 28-45.
- Casella P., « La Mobilisation par l'administration d'un "monde professionnel de la formation" », *Sociétés contemporaines*, n°35, 1999, p.95-115.
- Guichard J., « De l'éducation à la carrière à l'éducation à l'humanité : quelles perspectives pour les approches éducatives en orientation au 21<sup>e</sup> siècle ? », *Carrierologie. Revue francophone internationale*, Vol. 9, n°2, 2003.
- Lebon F., Simonet M., « Le travail en « colos » Le salariat en vacance ? » *Les notes de l'Institut Européen du Salariat*, n°26, avril 2012.
- Le Rohellec A., Truchot G., « 580000 diplômés de l'animation ont été délivrés depuis 1995 », *Stat-info*, n°5-02, mai 2005, p. 2.

- Merrien FX, « La nouvelle gestion publique : un concept mythique », *Lien social et politiques-RIAC*, n° 41, 1999, p. 95-103 .
- Montforte Isabelle, « Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui », *Bulletin de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes*, n°7-8-9, octobre 2004.
- Ringer F., Geay B., Millet M., « Les contradictions de la démocratisation scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°149, 2003
- Thiphaine B., « Les Etudiants et l'activité rémunérée », *OVE Infos*, n°1, février 2002.
- Valdelièvre H., « Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année », *INSEE Première*, n°795, juillet 2001.

### **Études et rapports :**

- *Les stagiaires Bafa du Finistère*, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Finistère, octobre 2008
- *Bulletins de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ)*
- JPA, UFCV, UNAT : N°7-8-9 (Octobre 2004) ; N°10 (Avril 2005) ; N°32-37 (Mai 2010) ; N°38-40 (Septembre 2010).

### **Données quantitatives :**

- Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- DDCS de la Somme
- CAF de Somme
- Conseil Régional de Picardie
- INSEE, Omphale 2010, Drees
- Dossier INSEE Première N°1204 – Juillet 2008
- INSEE, RGP de 1982, 1990, 1999 et données de recensement 2006 et 2009